

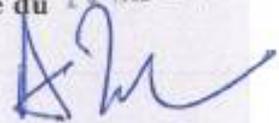
Plan de Gestion de Trafic A20

Volet technique

Corrèze

entre les échangeurs n°53 et n°43

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du 28 MARS 2011



Le Préfet
Alain ZABULON

Février 2011

Historique des versions du document

Version	Auteur	Relecteur	Commentaires
1.0	Christophe MARCADET		1ère version construite sur la base des données recensées en réunions, visites et interviews.
1.1	Christophe MARCADET		Mise à jour suite aux observations formulées sur la 1ère version.
2.0	Christophe MARCADET		Mise à jour suite aux remarques formulées après présentation auprès de la DDT19 le 19/10/2009 pour un lancement officiel la démarche intégrale de PGT A20 en Corrèze.
2.1	Christophe MARCADET		Insertion des itinéraires pris en compte dans le cadre du PPI Butagaz.
2.2	Anne-Laure de Commines		Mise à jour suite aux observations formulées lors de la présentation à la DDT 19 le 25/05/2010.
2.3	Anne-Laure de Commines		Mise à jour suite aux observations formulées sur la version 2.2

Affaire suivie par

Anne-Laure de Commines – CETE SO / DSEIR / GER

Tél. +33 (0) 5 56 70 64 68

fax +33 (0) 5 56 70 64 56

Mél. anne-laure.de-commines@developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

1. Mode d'emploi.....	5
2. Table d'Aide à la Décision pour une coupure affectant le sens Nord-Sud.....	6
3. Table d'Aide à la Décision pour une coupure affectant le sens Sud-Nord.....	7
4. Aide à la décision pour une coupure affectant les deux sens.....	61
5. Annexe: Mesures PISO utilisables.....	66

1. MODE D'EMPLOI

NB: Le présent document, en tant que volet technique du PGT départemental de l'A20, conformément à la circulaire « gestion de crises » du 1er décembre 2006, traite uniquement les sections de l'A20 qui ne dépassent pas les limites et capacités de la Corrèze, celles dépassant étant gérées par le PGT A20 interzonal.

La gestion technique du PGT A20 - Corrèze comprend les étapes successives suivantes :

- Diagnostic de l'événement par l'exploitant : **lieu, le sens de perturbation, type, durée de l'interruption**, trafics constatés et prévisibles sur le réseau concerné par le plan,
- Détermination du sens de perturbation:
 - pour une coupure affectant le **sens Nord-Sud**: [p 6](#)
 - pour une coupure affectant le **sens Sud-Nord**: [p 7](#)
 - pour une coupure affectant **les deux sens** (coupure totale): [p 61](#)
- Utilisation de la table d'aide à la décision,
- Détermination du scénario applicable défini dans la table en fonction de la durée prévisible de la coupure et de l'horaire ou du débit constaté sur l'autoroute A20,
- Lancement de(s) la mesure(s) adéquate(s) par l'utilisation des feuilles doubles la (les) décrivant,
- Contrôle de la mise en place de(s) la mesure(s) et suivi de l'évolution de l'événement,
- Analyse continue de la situation avec détermination de la durée restante prévisible de la perturbation,
- Changement de(s) mesure(s) ou de scénario en fonction de cette évolution.

Le coordonnateur du Plan de Gestion de Trafic A20 pour la Corrèze dispose de trois types de mesures:

-les déviations (DEV) depuis l'échangeur amont situé au plus proche de la coupure; elles utilisent des itinéraires de substitution, jalonnés S en signalisation fixe temporaire, et de courte distance (cabotage entre 1 et 3 échangeurs),

-les délestages (DEL), itinéraires plus lointains que les déviations et ne recouvrant uniquement qu'un caractère de conseil, pouvant être jalonnés,

-les stockages (STO) de véhicules lourds en amont de la coupure, régulièrement employés dans le cadre du Plan Intempéries Sud-Ouest (PISO).

Le message d'activation est transmis aux services ayant un rôle concret dans la mise en oeuvre de la mesure.

Le message d'information est transmis aux services concernés par la mesure mais n'ayant pas d'actions à mettre en oeuvre.

Les activations de délestage et/ou de stockage, par leur portée interdépartementale, doivent au préalable faire l'objet d'une concertation avec les services zonaux : respectivement CRICR Sud- Ouest et PC zonal.

En outre, il conviendra de se renseigner auprès du gestionnaire de voirie sur l'opportunité de la mise en oeuvre d'un basculement de chaussée comme mesure supplémentaire ou principale. Cette décision sera envisagée en fonction des horaires et des moyens mobilisables : elle sera prise en concertation avec la direction ou les cadres de permanence en période d'astreinte.

Les messages des PMV figurant sur les fiches d'action du présent document sont donnés à titre indicatif, et le gestionnaire pourra les adapter en fonction de l'évènement rencontré.

2. TABLE D'AIDE À LA DÉCISION POUR UNE COUPURE AFFECTANT LE SENS NORD-SUD

Durée (D) Débit (Q)	01h00<D<03h00	D≥03h00 (en attente d'un éventuel basculement)
Q<1200 véh/h	DEV	DEV + DEL
Q≥1200 véh/h	DEV + DEL	DEV + DEL + STO

En rouge la mesure prévue dans le cadre du PPI Butagaz

DEV (déviation)	DEL (délestage)	STO (Stockage)	Synoptique
Mesure n°1:Fermeture et déviation par S1 (éch. 43 => éch. 44) p 8-9	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°2:Fermeture et déviation par S3 (éch. 44 => éch. 45) p10-11	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°3:Fermeture et déviation par S5 (éch. 45 => éch. 46) p 12-13	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°4:Fermeture et déviation par S7 (éch. 46 => éch. 47) p 14-15	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29 Mesure n°13: Bis TC A89-A20 p32-33	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°5:Fermeture et déviation par S9 (éch. 47 => éch. 49) p 16-17	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29 Mesure n°13: Bis TC A89-A20 p32-33	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°6:Fermeture et déviation par S11 (éch. 49 => éch. 50) p 18-19	Mesure n°11: Bis D704-RD901 p 28-29 Mesure n°13: Bis TC A89-A20 p32-33	Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°7:Fermeture et déviation par S13 (éch. 50 => éch. 51) p 20-21 Mesure n°8:Fermeture et déviation par S13b (éch. 50 => éch. 53) p 22-23	Mesure n°12: Bis A89-N21-A62 p30-31	Mesure PISO A20/5 p 68 Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°9:Fermeture et déviation par S15 (éch. 51 => éch. 52) p 24-25 Mesure n°8:Fermeture et déviation par S13b (éch. 50 => éch. 53) p 22-23	Mesure n°12: Bis A89-N21-A62 p30-31	Mesure PISO A20/5 p 68 Mesure PISO A20/3 p 67	
Mesure n°10:Fermeture et déviation par S17 (éch. 52 => éch. 53) p 26-27 Mesure n°8:Fermeture et déviation par S13b (éch. 50 => éch. 53) p 22-23	Mesure n°12: Bis A89-N21-A62 p30-31	Mesure PISO A20/5 p 68 Mesure PISO A20/3 p 67	

3. TABLE D'AIDE À LA DÉCISION POUR UNE COUPURE AFFECTANT LE SENS SUD-NORD

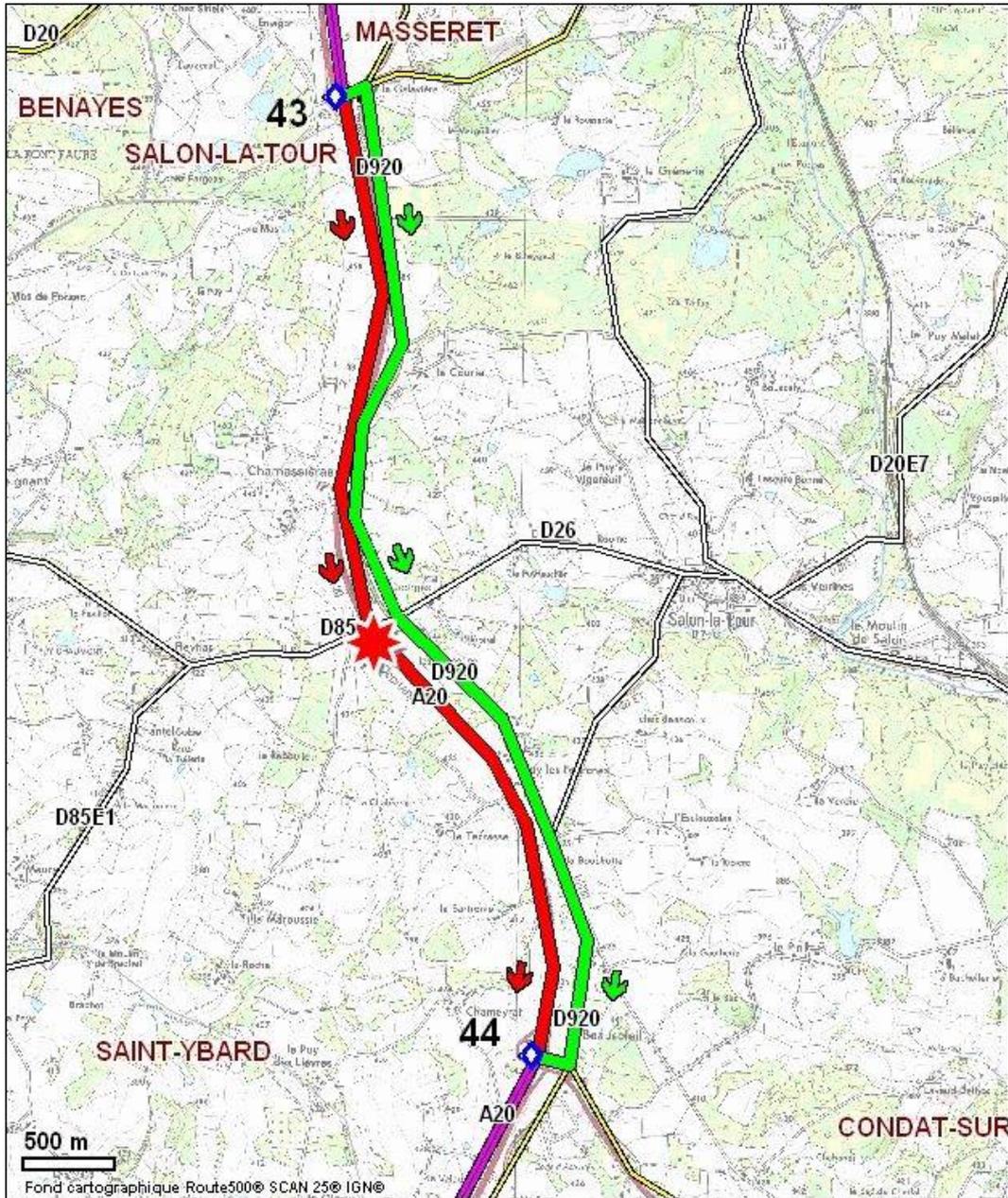
Durée (D) Débit (Q)	01h00<D<03h00	D≥03h00 <i>(en attente d'un éventuel basculement)</i>
	Q<1200 véh/h	DEV
Q≥1200 véh/h	DEV + DEL	DEV + DEL +STO

En rouge la mesure prévue dans le cadre du PPI Butagaz

Synoptique	DEV	DEL	STO
	Mesure n°23: Fermeture et déviation par S18 (éch. 44 => éch. 43) p 52-53	Mesure n°24: Bis D901-D704 p 54-55	Mesure PISO A20/5 p 68
	Mesure n°22: Fermeture et déviation par S16 (éch. 45 => éch. 44) p 50-51	Mesure n°24: Bis D901-D704 p 54-55	Mesure PISO A20/5 p 68
	Mesure n°21: Fermeture et déviation par S14 (éch. 46 => éch. 45) p 48-49	Mesure n°24: Bis D901-D704 p 54-55	Mesure PISO A20/5 p 68
	Mesure n°20: Fermeture et déviation par S12 (éch. 47 => éch. 46) p 46-47	Mesure n°24: Bis D901-D704 p 54-55 Mesure n°26: Bis TC A89-A20 p 58-59	Mesure PISO A20/5 p 68
	Mesure n°19: Fermeture et déviation par S10 (éch. 49 => éch. 47) p 44-45	Mesure n°24: Bis D901-D704 p 54-55 Mesure n°26: Bis TC A89-A20 p 58-59	Mesure PISO A20/5 p 68
	Mesure n°18: Fermeture et déviation par S8a (éch. 50 => éch. 49) p 42-43 Mesure n°16: Fermeture et déviation par S4b (éch. 52 => éch. 49) p 38-39	Mesure n°25: Bis A62-RN21-A89 p 56-57 Mesure n°26: Bis TC A89-A20 p 58-59	PISO A20/7 p 69
	Mesure n°17: Fermeture et déviation par S6a (éch. 51 => éch. 50) p 40-41 Mesure n°16: Fermeture et déviation par S4b (éch. 52 => éch. 49) p 38-39	Mesure n°25: Bis A62-RN21-A89 p 56-57	PISO A20/7 p 69
	Mesure n°15: Fermeture et déviation par S4 (éch. 52 => éch. 51) p 36-37 Mesure n°16: Fermeture et déviation par S4b (éch. 52 => éch. 49) p 38-39	Mesure n°25: Bis A62-RN21-A89 p 56-57	PISO A20/7 p 69
	Mesure n°14: Fermeture et déviation par S2 (éch. 52 => éch. 51) p 34-35	Mesure n°25: Bis A62-RN21-A89 p 56-57	PISO A20/7 p 69

**Nord-Sud
DEV**

**entre Masseret-Sud (échangeur n°43) et Salon-La-Tour (échangeur n°44)
Mesure n°1 – Fermeture et Déviation par S1**



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S1 à partir de l'échangeur n°43.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°43 à Masseret-Sud– RD920 – entrée sur A20 à l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
5,5 km	6,2 km
2 min	4 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

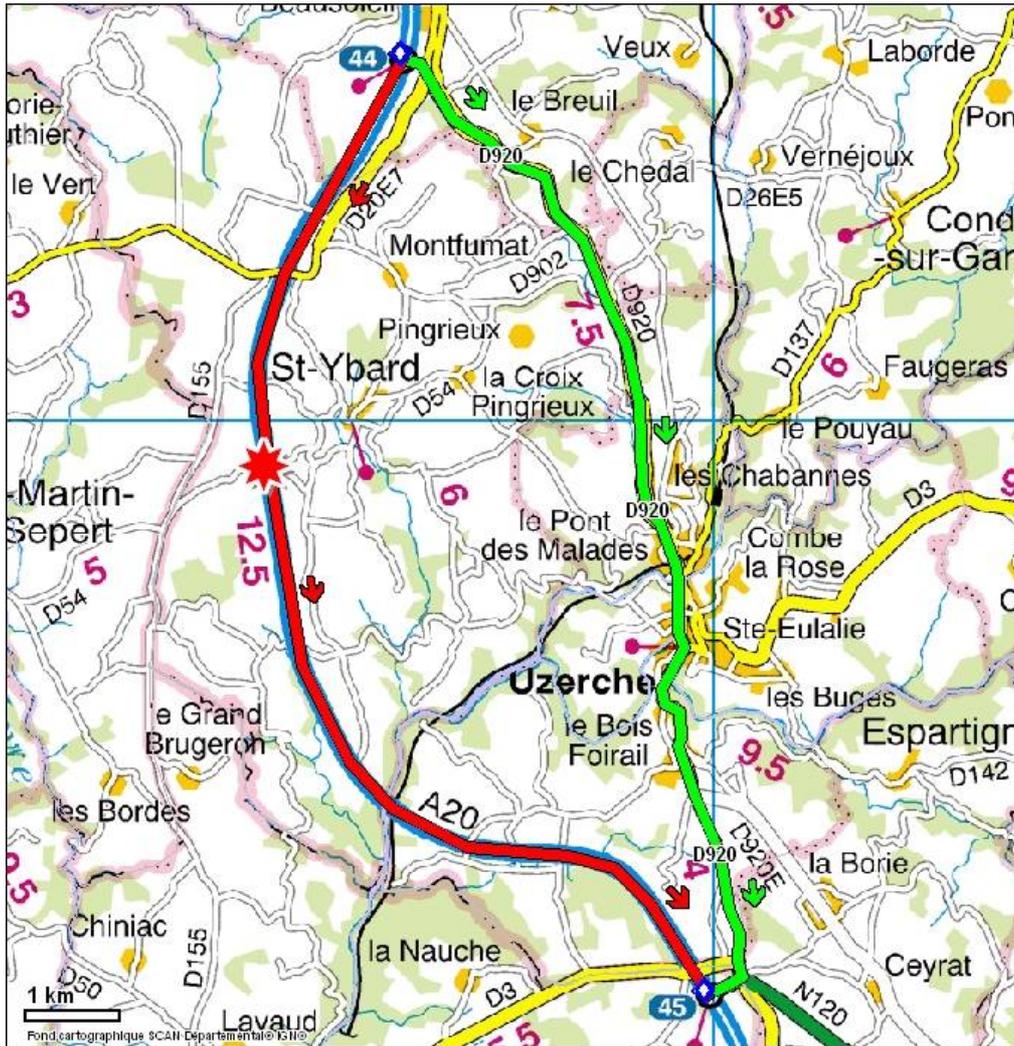
Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud entre Masseret-Sud (échangeur n°43) et Salon-La-Tour (échangeur n°44)			
DEV Mesure n°1 – Fermeture et Déviation par S1			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.		Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.	
Actions à mettre en œuvre par les services			
Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.			
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :			
■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO	
■ Gendarmerie Nationale 19			
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :			
■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19		
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.			
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.			
6. Évacuation de la nasse.			
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.			
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°43 de Masseret-Sud et déviation par S1.			
9. Information par PMV au PR 177,4 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:			
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; display: inline-block;"> A20 COUPEE SORTIE 43 OBLIGATOIRE </div>			
10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°43 de Masseret-Sud en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S1 est mise en place à partir de cet échangeur. »			
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers			
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée			
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire			
CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
Surveillance habituelle du réseau			

[retour TAD Nord-Sud](#)

**Nord-Sud
DEV**

**entre Salon-La-Tour (échangeur n°44) et Uzerche-Sud (échangeur n°45)
Mesure n°2 – Fermeture et Déviation par S3**



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S3 à partir de l'échangeur n°44.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°44 à Salon-La-Tour – RD920 – entrée sur A20 à l'échangeur n°45 de Uzerche-Sud

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
12,7 km	11,6 km
6 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud DEV	entre Salon-La-Tour (échangeur n°44) et Uzerche-Sud (échangeur n°45) Mesure n°2 – Fermeture et Déviation par S3
-------------------------	--

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	----------------------	----------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant avec levée des restrictions PL sur la RD 920 en traverse d'Uzerche.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDT19
 - DIRCO
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - Mairie d'Uzerche
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour et déviation par S3.
10. Information par PMV au PR 177,4 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

A20 COUPEE
SORTIE 44
OBLIGATOIRE

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S3 est mise en place à partir de cet échangeur. »

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

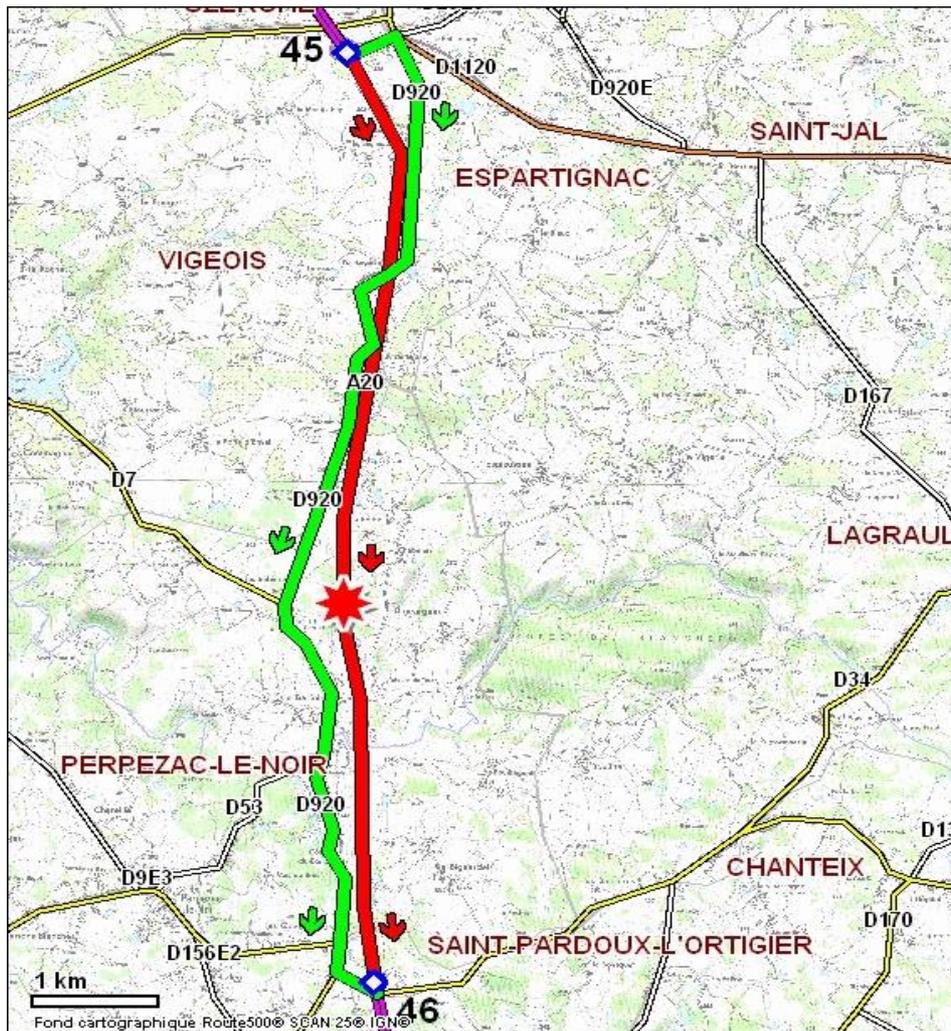
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S5 à partir de l'échangeur n°45.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°45 de l' A20 à Uzerche-Sud – RD920 – échangeur n°46 de Perpezac Le Noir

Commentaires:

En cas de coupure en aval de l'aire de repos, la bretelle d'accès à l'autoroute sera fermée et les usagers stationnés sur l'aire seront évacués par l'accès de service donnant sur l'itinéraire de substitution.

Caractéristiques des itinéraires :

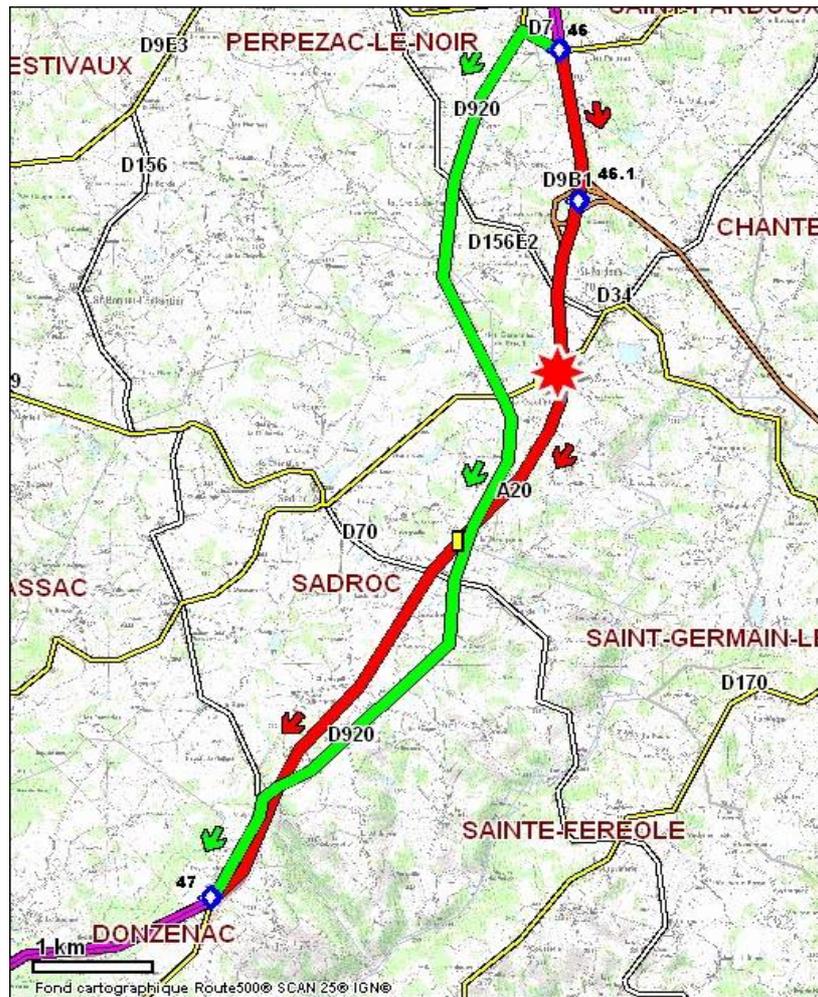
Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
8,4 km	9,7 km
4 min	7 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud entre Uzerche-Sud (échangeur n°45) et Perpezac Le Noir (échangeur n°46) DEV Mesure n°3 – Fermeture et Déviation par S5			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.		Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.	
Actions à mettre en œuvre par les services			
Préfecture 19		Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02
1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant. 2. Envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ CG19 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ DDT19 ■ DIRCO 3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ CRICR Sud-Ouest ■ SDIS 19 4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.			
Gendarmerie 19		Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22
5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO. 6. Évacuation de la nasse.			
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure. 8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°45 de Uzerche-Sud et déviation par S5. 9. Information par PMV au PR 233,400 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire: <div style="text-align: center; background-color: black; color: yellow; padding: 5px; margin: 10px 0;"> A20 COUPEE SORTIE 45 OBLIGATOIRE </div> 10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : «l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°45 de Uzerche-Sud en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S5 est mise en place à partir de cet échangeur. »			
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers			
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée			
Gendarmerie 19		Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire			
CG 19		Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82
Surveillance habituelle du réseau			

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S7 à partir de l'échangeur n°46.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°46 à Perpezac Le Noir – RD920 – échangeur n°47 de Donzenac-Nord

Commentaires:

tronc commun A20 – A89 (de 46.1 à 49)

Caractéristiques des itinéraires :

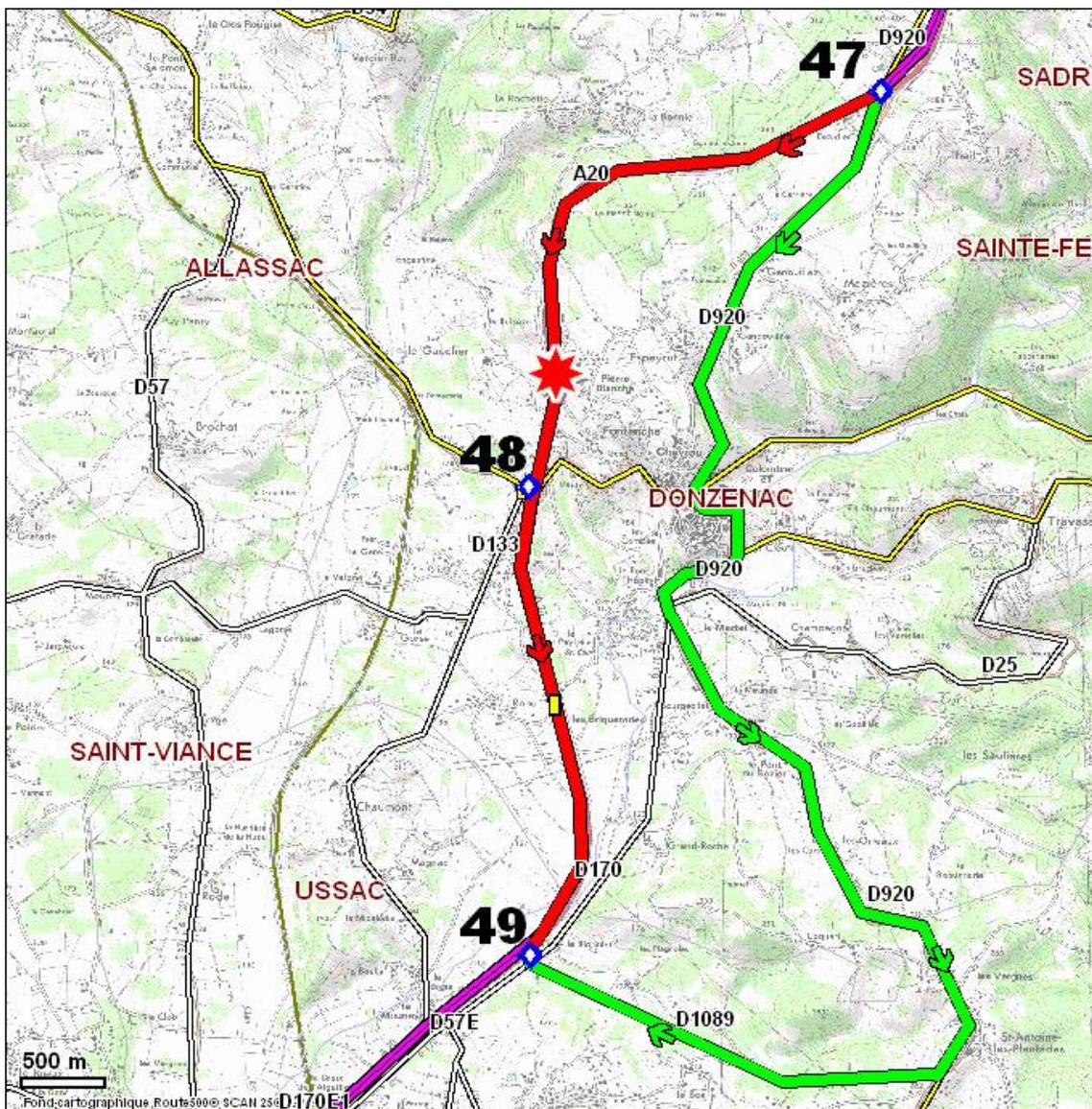
Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
8,6 km	9,4 km
4 min	7 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud entre Perpezac Le Noir(échangeur n°46) et Donzenac-Nord (échangeur n°47) DEV Mesure n°4 – Fermeture et Déviation par S7											
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.		Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.									
Actions à mettre en œuvre par les services											
Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02									
1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant. 2. Envoi du message d'activation de la mesure à : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">■ CG19</td> <td style="width: 33%;">■ DDT19</td> <td style="width: 33%;">■ DIRCO</td> </tr> <tr> <td>■ Gendarmerie Nationale 19</td> <td>■ ASF – CCT de Vedène</td> <td>■ ASF – DRE Centre-Auvergne</td> </tr> </table> 3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">■ CRICR Sud-Ouest</td> <td style="width: 50%;">■ SDIS 19</td> </tr> </table> 4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.				■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO	■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène	■ ASF – DRE Centre-Auvergne	■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19
■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO									
■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène	■ ASF – DRE Centre-Auvergne									
■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19										
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22									
5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO. 6. Évacuation de la nasse.											
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70									
7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure. 8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°46 de Perpezac Le Noir et déviation par S7. 9. Information par PMV au PR 233+400 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire: <div style="text-align: center; background-color: black; color: yellow; padding: 5px; margin: 10px 0;"> A20 COUPEE SORTIE 46 OBLIGATOIRE </div> 10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°46 de Perpezac Le Noir en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S7 est mise en place à partir de cet échangeur. »											
ASF DRE Centre-Auvergne	Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05									
11. Fermeture de l'accès à l' A20 depuis la RD9 vers Brive.											
ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr								
12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 46 de Perpezac Le Noir en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S7 est mise en place à partir de cet échangeur. » Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.											
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers											
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70									
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée											
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22									
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire											
CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82									
Surveillance habituelle du réseau											

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S9 à partir de l'échangeur n°47.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°47 à Donzenac-Nord – RD920 – RD1089 – échangeur n°49 de l' A20 de Le Vergis

Commentaires:

En cas de coupure en aval de l'échangeur n°48, le vidage de la nasse depuis cet échangeur permettra de dévier les usagers passés avant la fermeture de l'échangeur n° 47 et de leur faire rattraper l'itinéraire de substitution.

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
7 km	10,5 km
4 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Nord-Sud
DEV****entre Donzenac-Nord (échangeur n°47) et Le Vergis (échangeur n°49)
Mesure n°5 – Fermeture et Déviation par S9****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - Mairie de Donzenac
 - DDT19
 - ASF – CCT de Vedène
 - SDIS 19
 - DIRCO
 - ASF – DRE Centre-Auvergne
4. Suivi de l'événement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°47 de Donzenac-Nord et déviation par S9.
9. Information par PMV au PR 256,8 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 47
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°47 de Donzenac-Nord en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S9 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène**Tél: 04 90 32 73 59****Fax: 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 47 de Donzenac-Nord en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S9 est mise en place à partir de cet échangeur. ».
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

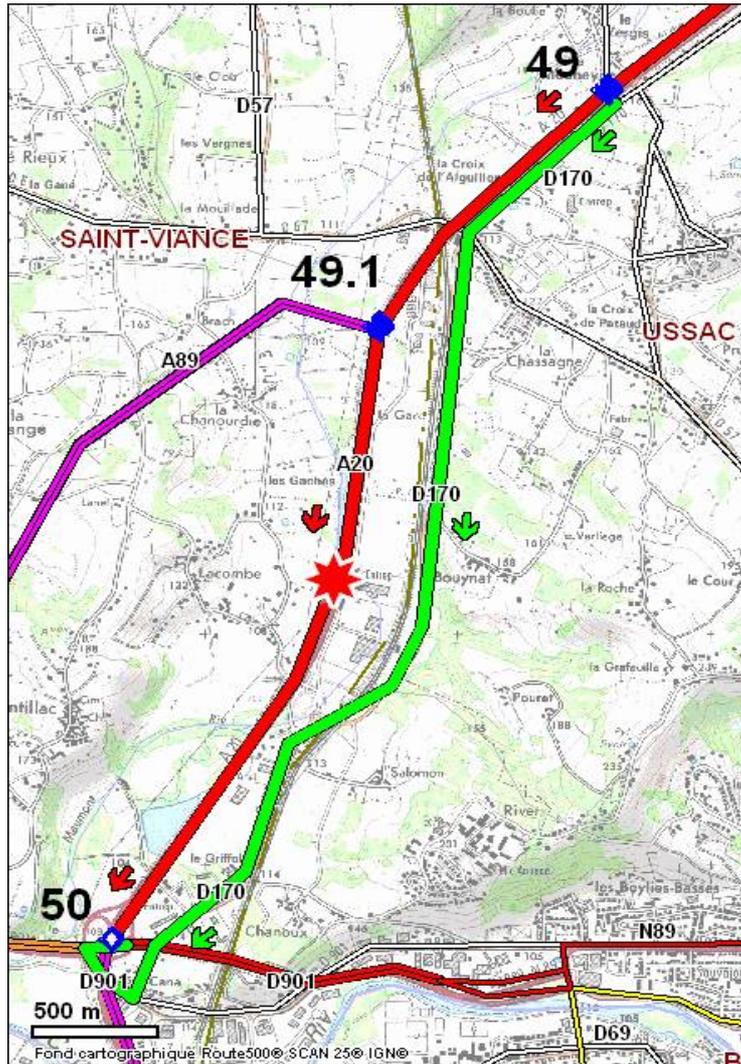
Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire.

CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S11 à partir de l'échangeur n°49.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°49 à Le Vergis – RD170 – échangeur n°50 de l' A20 de Z.I. Cana

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
4,9 km	10,9km
4 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Nord-Sud
DEV****entre Le Vergis (échangeur n°49) et Z.I. Cana (échangeur n°50)
Mesure n°6 – Fermeture et Déviation par S11****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - DDT19
 - DIRCO
 - ASF – CCT de Vedène
 - Gendarmerie Nationale 19
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - ASF – DRE Centre-Auvergne
4. Suivi de l'événement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°49 de Le Vergis et déviation par S11.
9. Information par PMV au PR 265,8 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 49
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°49 de Le Vergis en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S11 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène**Tél: 04 90 32 73 59****Fax: 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: «l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 49 de Le Vergis en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S11 est mise en place à partir de cet échangeur.»
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

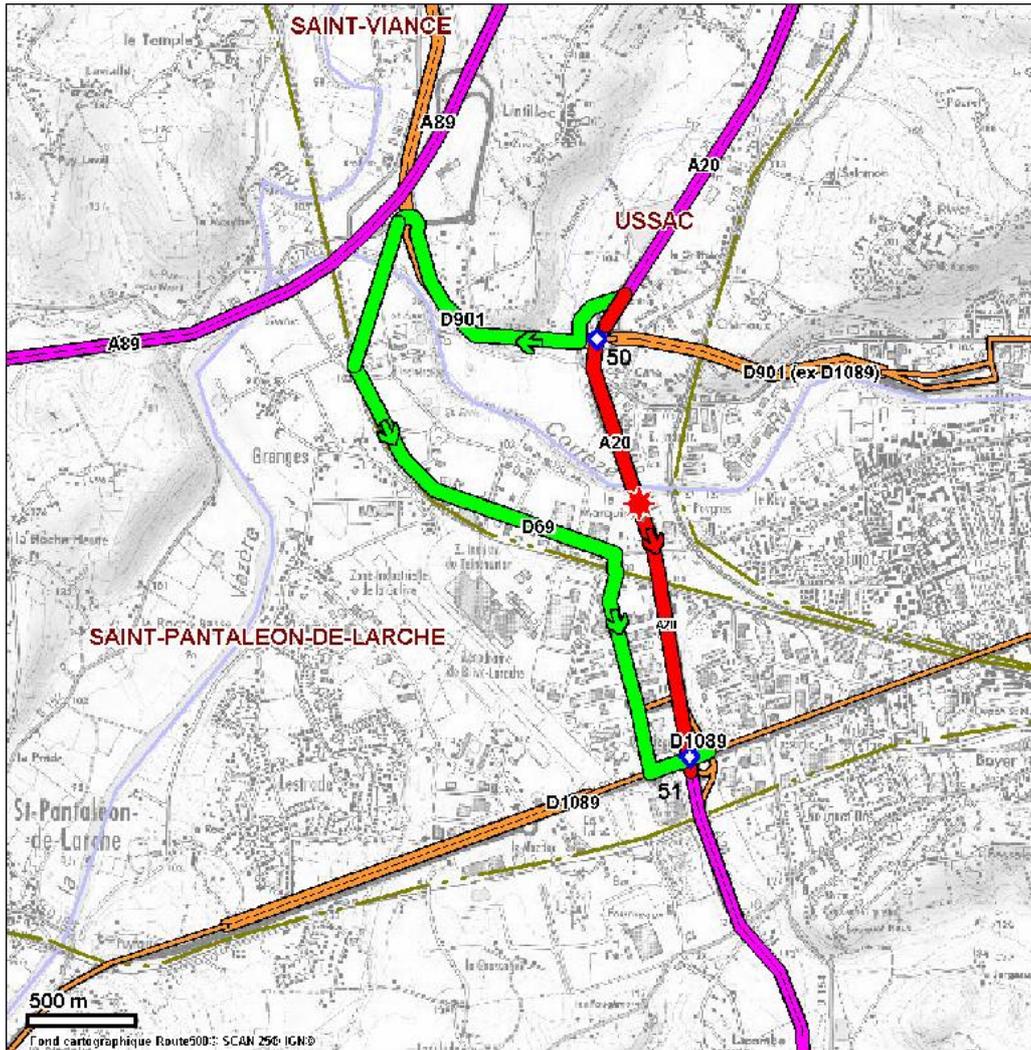
Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur radios locales informant les usagers circulant sur A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S13 à partir de l'échangeur n°50.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n° 50 à ZI Cana – Pont de Grange RD901–RD69 – Avenue du Teinchurier – échangeur n°51 de l' A20 de Brive-Centre

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
2,2 km	5,4 km
1min	6 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud DEV	entre ZI Cana (échangeur n°50) et Brive-Centre (échangeur n°51) Mesure n°7 – Fermeture et Déviation par S13
-------------------------	--

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02
----------------------	-----------------------------	-----------------------------

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :

■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO	■ ASF – CCT de Vedène
■ Gendarmerie Nationale 19	■ DDSP19	■ Mairie de Brive	
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :

■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19	■ ASF DRE Centre-Auvergne	
-------------------	-----------	---------------------------	--
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
--------------	-----------------------------	-----------------------------

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Toulouse au niveau de l'échangeur n°50 de ZI Cana et déviation par S13.
10. Information par PMV au PR 265,8 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 50
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°50 de ZI Cana en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S13 est mise en place à partir de cet échangeur. »

Mairie de Brive	Tél: 05 55 92 39 39	
------------------------	----------------------------	--

12. Mise au clignotant des feux des allées du Teinchurier

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	----------------------------	----------------------------	--

13. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: «l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 de ZI Cana en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S13 est mise en place à partir de cet échangeur.»
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
--------------	-----------------------------	-----------------------------

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

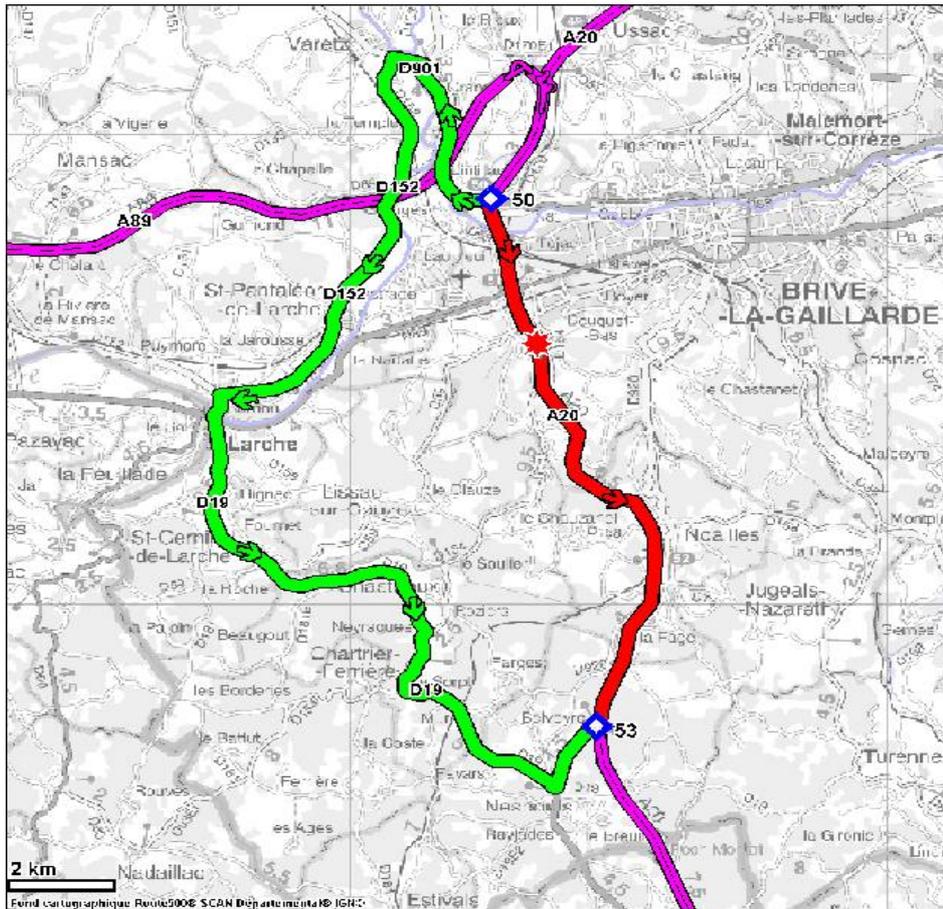
Gendarmerie 19 DDSP 19	Tél : 05 55 21 50 50 Tél : 05 55 21 72 00	Fax : 05 55 21 50 22 Fax : 05 55 21 72 25
-----------------------------------	--	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82
--------------	-----------------------------	-----------------------------

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



VL

Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S13b à partir de l'échangeur n°50.

Itinéraires empruntés :

pour les VL : A20 sortie n° 50 à ZI Cana – Pont de Grange RD901– RD152 – RD19 – échangeur n°53 de l' A20 de Nespouls

Commentaires:

Ces itinéraires VL ont été déterminés dans le cadre d'un déclenchement du PPI Butagaz (secteur Pont de la Corrèze – diffuseur 51 inclus).

Pour les PL : application de la mesure de délestage n°12 du présent PGT : de l'échangeur A20/A89 en direction de Périgueux par A89 – N21 – A62 – échangeur de Montech (A62/A20).

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif (VL)
12,7 km	29,6 km
6 min	26 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud DEV	entre ZI Cana (échangeur n°50) et Nespouls (échangeur n°53) Mesure n°8 – Fermeture et Déviation par S13b (PPI Butagaz)
-------------------------	---

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDT19
 - ASF – CCT de Vedène
 - DIRCO
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - SDIS 19
 - Mairie de Brive
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Tri des Poids Lourds en transit au giratoire de Lintillac pour un reroutage sur l' A89 vers Périgueux puis le Bis d'Agen.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Toulouse au niveau de l'échangeur n°50 de ZI Cana et déviation par S13b.
10. Information par PMV au PR 265,8 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 50
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°50 de ZI Cana en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S13b est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	----------------------------	----------------------------	--

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 de ZI Cana en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S13b est mise en place à partir de cet échangeur. »
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Tri au giratoire de Lintillac .
 Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

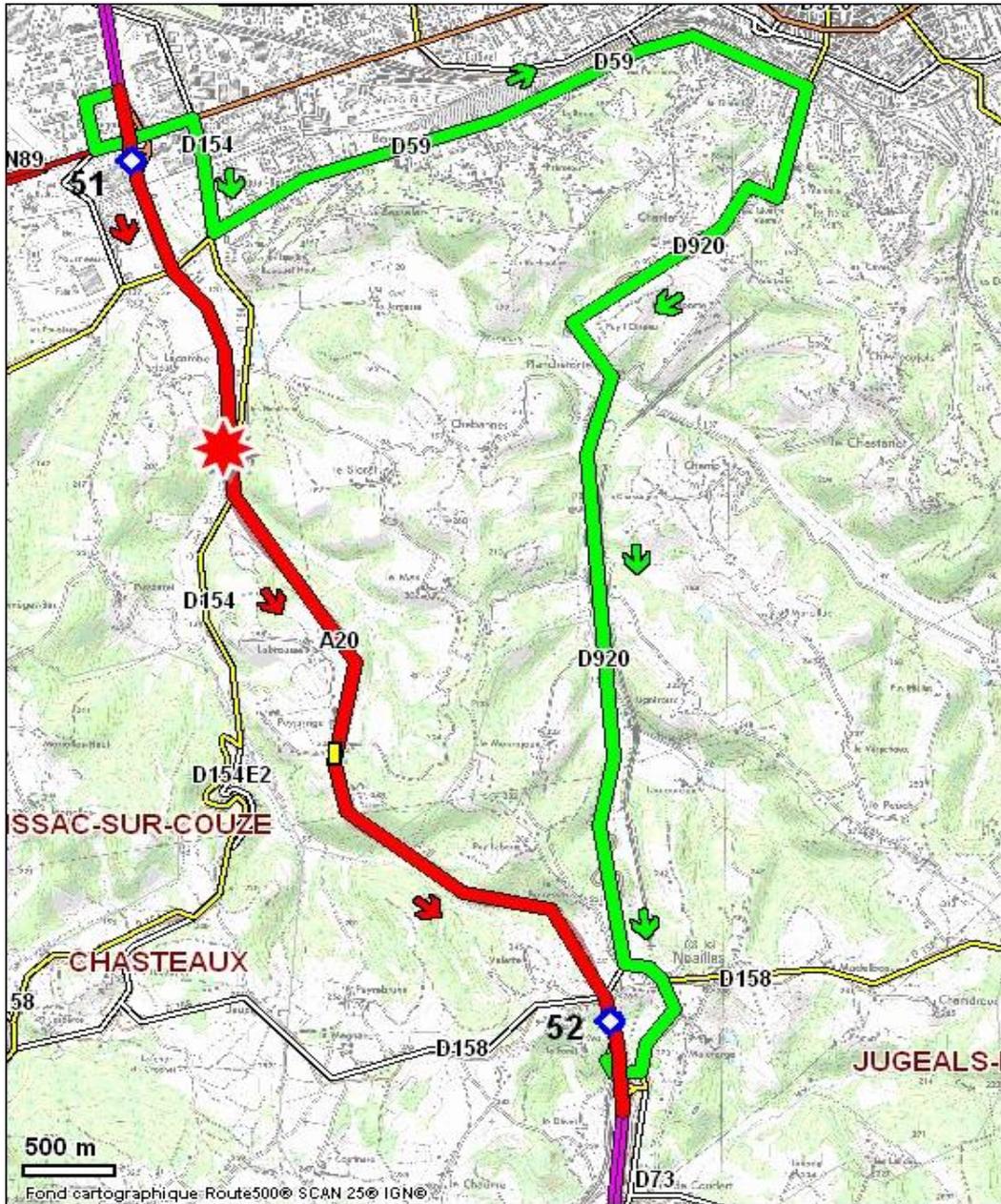
CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)

**Nord-Sud
DEV**

**entre Brive-Sud (échangeur n°51) et Noailles (échangeur n°52)
Mesure n°9 – Fermeture et Déviation par S15**



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S15 à partir de l'échangeur n°51.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°51 à Brive-Sud – RD154 – RD59 – RD920 – échangeur n°52 de l' A20 de Noailles

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
7,2 km	13,3 km
3 min	17 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud DEV	entre Brive-Sud (échangeur n°51) et Noailles (échangeur n°52) Mesure n°9 – Fermeture et Déviation par S15
-------------------------	--

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDT19
 - ASF – CCT de Vedène
 - DIRCO
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - Mairie de Brive et Noailles
 - SDIS 19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Toulouse au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Sud et déviation par S15.
10. Information par PMV au PR 265,8de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 51
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Sud en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S15 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	----------------------------	----------------------------	--

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 51 de Brive-Sud en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S15 est mise en place à partir de cet échangeur. ».
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

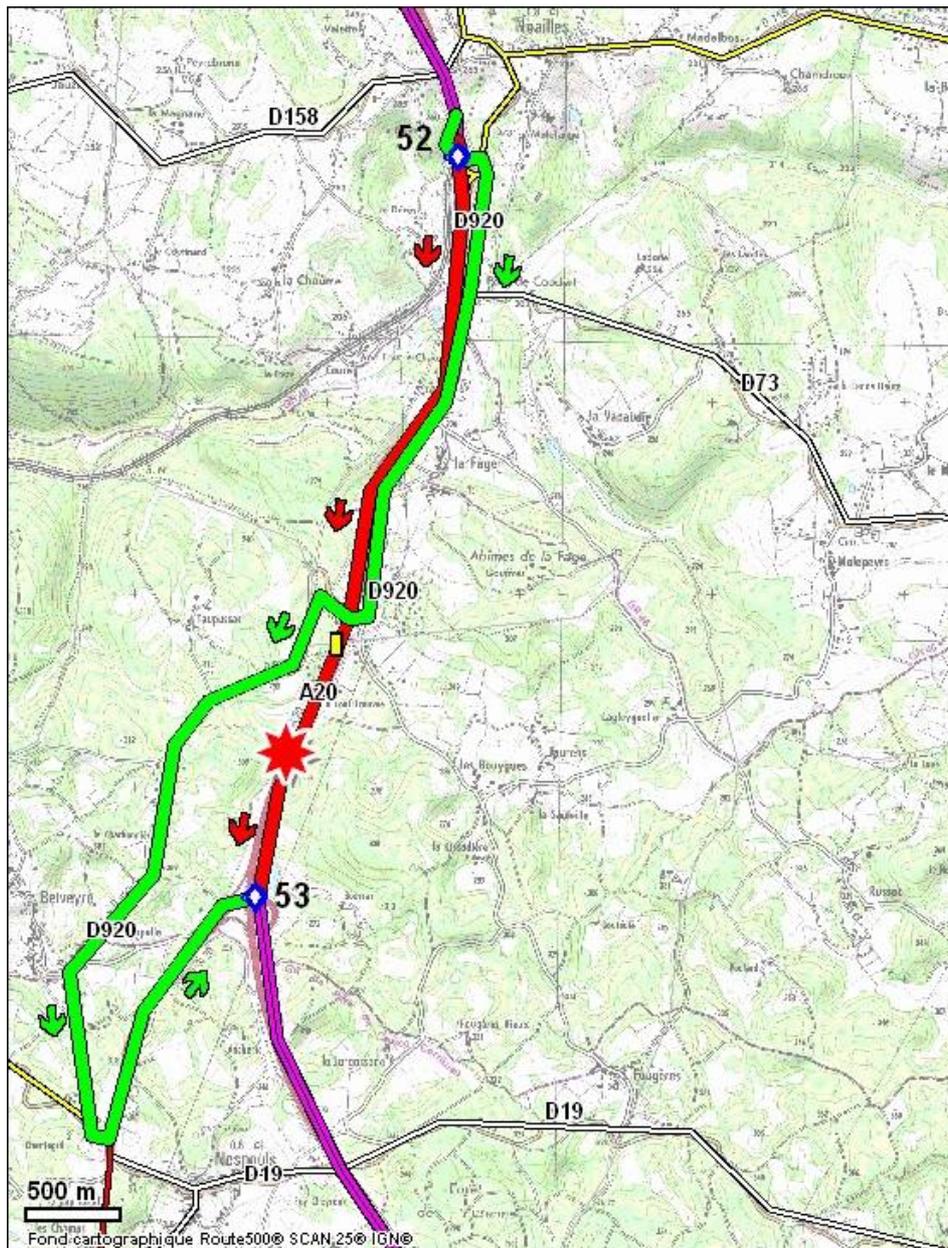
Gendarmerie 19 DDSP 19	Tél : 05 55 21 50 50 Tél : 05 55 21 72 00	Fax : 05 55 21 50 22 Fax : 05 55 21 72 25	
-----------------------------------	--	--	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S17 à partir de l'échangeur n°52.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°52 à Noailles – RD920 – RD19 – échangeur n°53 de l' A20 de Nespouls

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
4,2 km	8,2 km
2 min	6 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Nord-Sud DEV	entre Noailles (échangeur n°52) et Nespouls (échangeur n°53) Mesure n°10 – Fermeture et Déviation par S17
-------------------------	--

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDT19
 - ASF – CCT de Vedène
 - DIRCO
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Toulouse au niveau de l'échangeur n°52 de Noailles et déviation par S17.
9. Information par PMV au PR 265,8 de l' A20 et PMV mobile sur remorque, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 52
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°52 de Noailles en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S17 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	----------------------------	----------------------------	--

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 52 de Noailles en sens Nord-Sud. Une déviation jalonnée S17 est mise en place à partir de cet échangeur. »
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

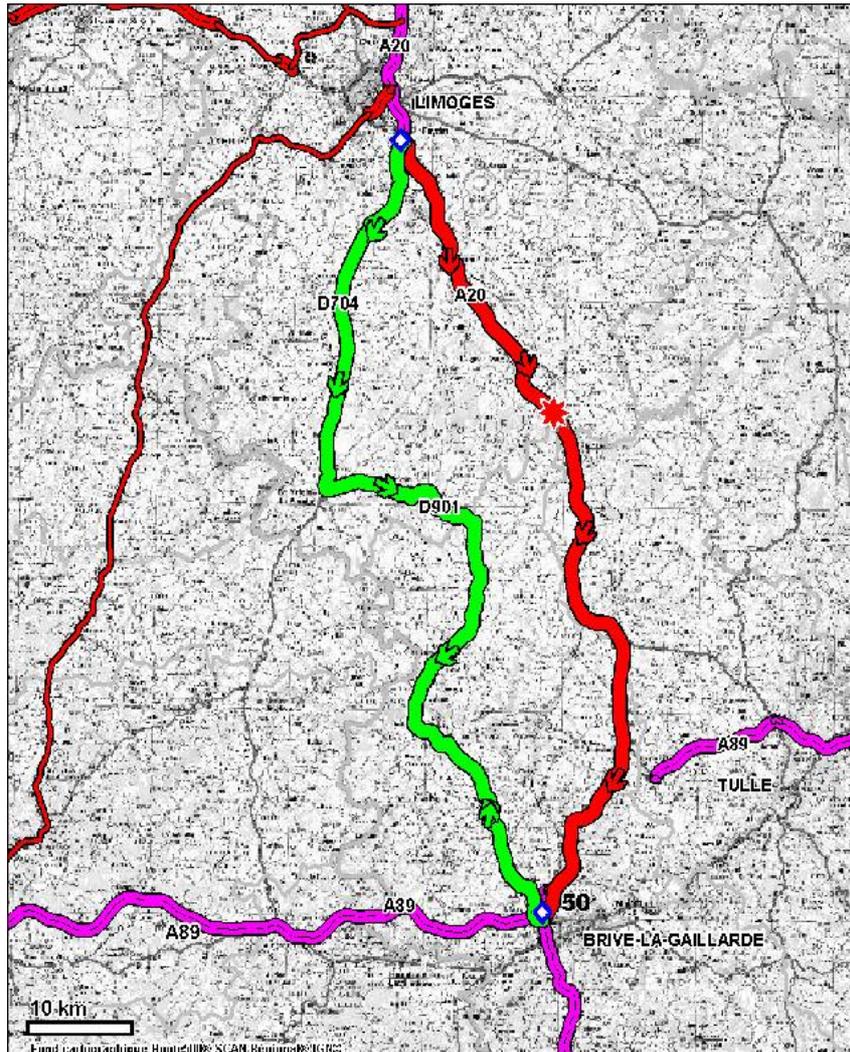
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud d'une perturbation et de la mise en place d'un délestage via l'itinéraire jalonné à partir de l'échangeur n°36.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°36 à Laugerie – RD704 – RD901 - entrée sur A20 à l'échangeur n°50 de ZI Cana

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
82 km	110,8 km
41 min	01h 28 min

Jalonnement de l'itinéraire:

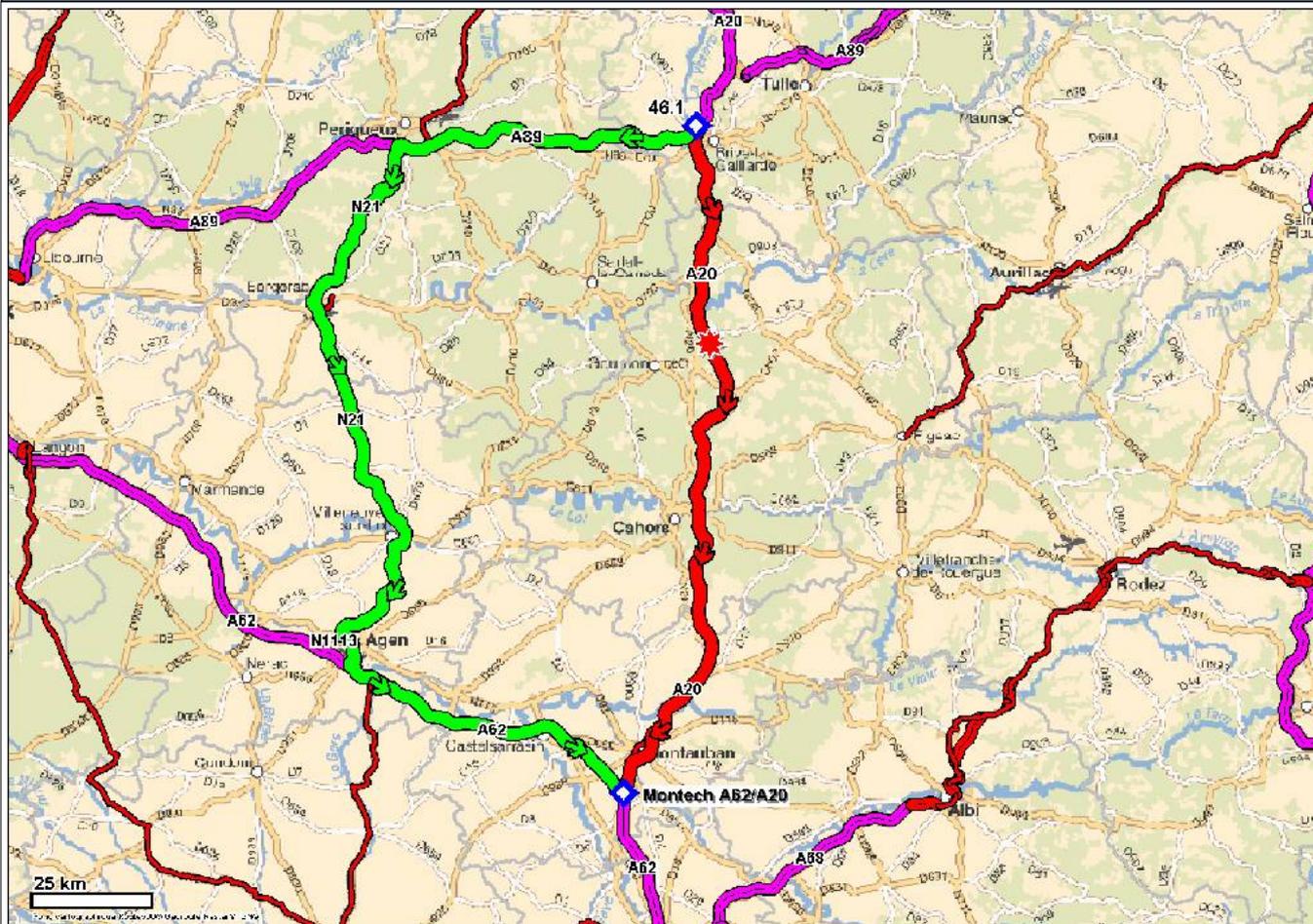
Signalisation de type Bis.

Nord-Sud DEL				entre Laugerie (échangeur n°36) et ZI Cana (échangeur n°50) Mesure n°11 – Bis D704-D901												
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.			Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.													
Actions à mettre en œuvre par les services																
Cricr Sud-Ouest		Tél : 05 56 99 31 32	Fax : 05 56 93 07 68													
1. Après concertation avec DDT19 et DDT 87, envoi du message d'activation de la mesure à : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>■ DDT 87</td> <td>■ DDT 19</td> <td>■ DIRCO</td> </tr> <tr> <td>■ CG 87</td> <td>■ CG 19</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Gendarmerie Nationale 87</td> <td>■ Gendarmerie Nationale 19</td> <td>■ ASF – CCT de Vedène</td> </tr> </table> 2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>■ SDIS 87</td> <td>■ SDIS 19</td> </tr> </table> 3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.						■ DDT 87	■ DDT 19	■ DIRCO	■ CG 87	■ CG 19		■ Gendarmerie Nationale 87	■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène	■ SDIS 87	■ SDIS 19
■ DDT 87	■ DDT 19	■ DIRCO														
■ CG 87	■ CG 19															
■ Gendarmerie Nationale 87	■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène														
■ SDIS 87	■ SDIS 19															
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70													
4. Information continue du Cricr Sud-Ouest sur la demande de trafic en amont de la coupure. 5. Information par PMV au PR 177,4 de l' A20 et PMV sur remorque en amont de l'échangeur n°36, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire: <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; display: inline-block;">A20 COUPEE SORTIE 36 BIS CONSEILLE</div> <div style="background-color: yellow; padding: 5px; display: inline-block; margin-left: 20px;">Fiche à mettre en cohérence avec mesure 28 du PGT 87</div> </div> 6. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée dans le sens Nord-Sud. Au niveau de l'échangeur n°36 de Laugerie, un délestage est conseillé par l'itinéraire jalonné.»																
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers																
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70													
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée																
Gendarmerie 87		Tél : 05 55 04 51 84	Fax : 05 55 04 51 32													
Gendarmerie 19		Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22													
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire																
CG 87		Tél : 05 55 45 10 75	Fax : 05 55 79 57 81													
CG 19		Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82													
Surveillance habituelle du réseau																

[retour TAD Nord-Sud](#)

**Nord-Sud
DEL**

entre A89 (échangeur n°46.1 de l' A20) et Montech (échangeur A20xA62)
Mesure n°12 – Bis A89-N21-A62



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Nord-Sud en direction de Toulouse d'une perturbation et leur conseillant un délestage grande maille par l' A89 jusqu'à Périgueux, puis la RN21 jusqu'à Agen et l' A62 au niveau d'Agen à partir de l'échangeur A20/A89.

Itinéraire emprunté :

échangeur A20/A89 sortie en direction de Périgueux par A89 – N21 – A62 – échangeur de Montech (A62/A20)

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
159,46 km	280,49 km
01h19 min	03 h 12 min

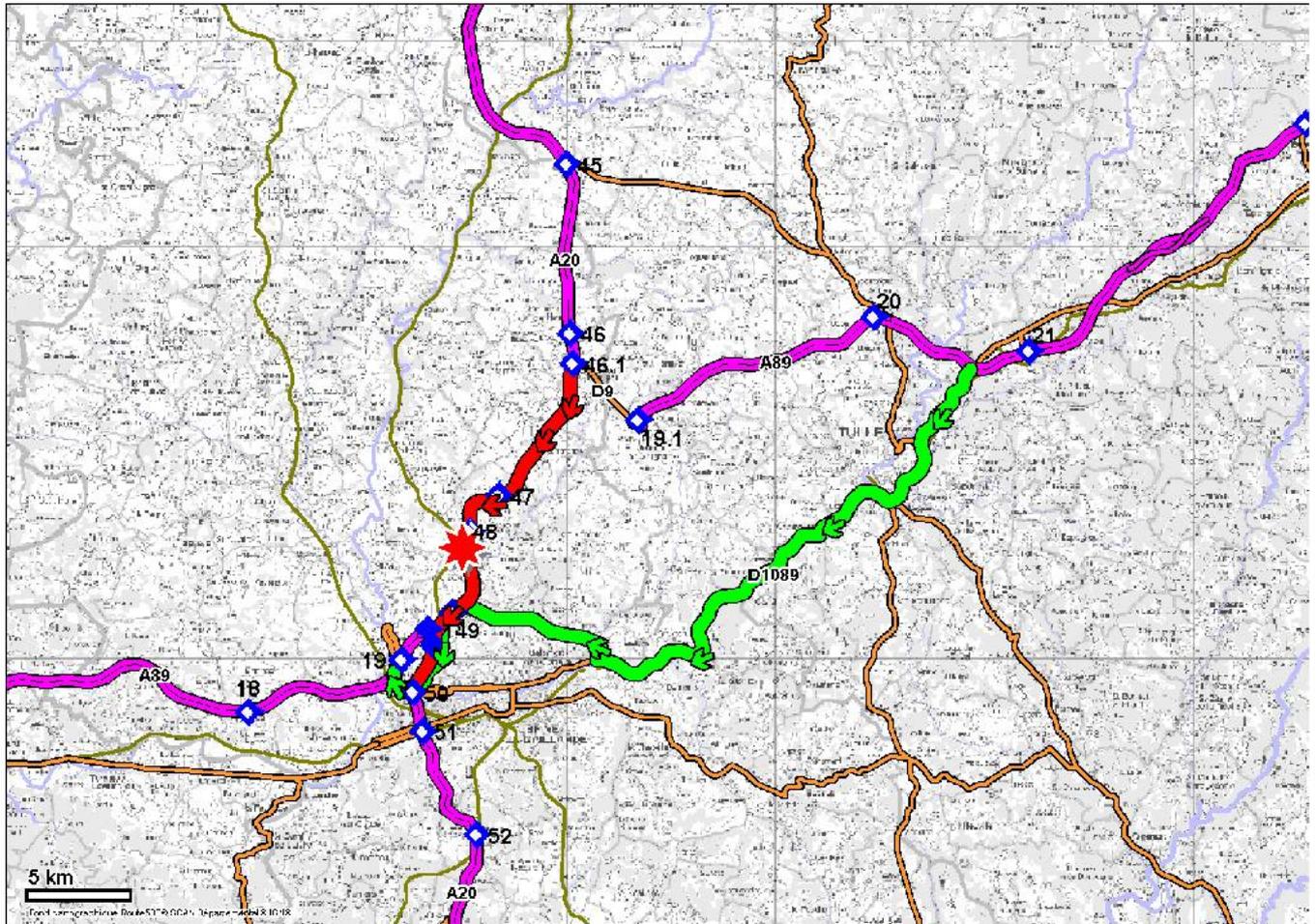
Jalonnement de l'itinéraire:

Signalisation de type Bis sur la RN21 entre Périgueux et Agen.

Nord-Sud DEL				entre A89 (échangeur n°46.1 de l' A20) et Montech (échangeur A20xA62) Mesure n°12 – Bis A89-N21-A62	
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.			Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.		
Actions à mettre en œuvre par les services					
Cricr Sud-Ouest		Tél : 05 56 99 31 32	Fax : 05 56 93 07 68		
1. Après concertation avec DDT19, envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ DDT19 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ Gendarmerie Nationale 47 ■ ASF Centre-Auvergne ■ DIRCO ■ Gendarmerie Nationale 24 ■ Gendarmerie Nationale 82 ■ ASF – CCT de Vedène 					
2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ SDIS 19 ■ ASF Aquitaine-Midi-Pyrénées ■ DDT 24 ■ DDT 47 ■ DDT 82 					
3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.					
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70		
4. Information continue du Cricr Sud-Ouest sur la demande de trafic en amont de la coupure.					
5. Information par PMV au PR 265,8 de l' A20 et PMV sur remorque en amont de l'échangeur A20/A89, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:					
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> => TOULOUSE A20 COUPEE A89 CONSEILLEE </div>					
6. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée dans le sens Nord-Sud. Au niveau de l'échangeur A20/A89, un délestage est conseillé par l' A89 jusqu'à Périgueux, puis la RN21 jusqu'à Agen et l' A62 au niveau d' Agen.»					
ASF-Centre-Auvergne		Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05		
7. Information par PMV à la barrière de péage de Thenon sur l' A89, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:					
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> =>TOULOUSE SUIVRE N°15 ECOUTEZ 107.7 </div>					
ASF – CCT de Vedène		Tél : 04 90 32 73 59	Fax : 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr	
8. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: « l'autoroute A20 est coupée dans le sens Nord-Sud. Au niveau de l'échangeur A20/A89, un délestage est conseillé par l' A89 jusqu'à Périgueux, puis la RN21 jusqu'à Agen et l' A62 au niveau d' Agen.» Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.					
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers					
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70		
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée et la RN21					
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22			
Gendarmerie 24	Tél : 05 53 02 71 04	Fax : 05 53 02 71 97			
Gendarmerie 47	Tél : 05 53 69 30 00	Fax : 05 53 69 30 99			
Gendarmerie 82	Tél : 05 63 22 53 06	Fax : 05 63 22 53 33			
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire					
ASF Centre-Auvergne		Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05		
ASF Aquitaine-Midi-Pyrénées		Tél : 05 53 77 58 58	Fax : 05 53 77 58 50		
Surveillance du réseau					

**Nord-Sud
DEL**

entre Tulle-Est (échangeur n°21 de l' A89) et Brive-Ouest (échangeur n°19 de l' A89)
Mesure n°13 – Bis pour le tronç commun A89-A20



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et les radios locales informant les usagers circulant sur l' A89 en sens Est-Ouest en direction de Bordeaux d'une perturbation et leur conseillant un délestage à partir de l'échangeur n°21 à Tulle-Est.

Itinéraire emprunté :

A89 sortie n°21 à Tulle-Est – RD1089 – RD170 – RD901 – échangeur n°19 de l' A89 à Brive-Ouest

Commentaires:

Cet itinéraire Bis n'existe pas formellement à l'heure actuelle.

Caractéristiques des itinéraires :

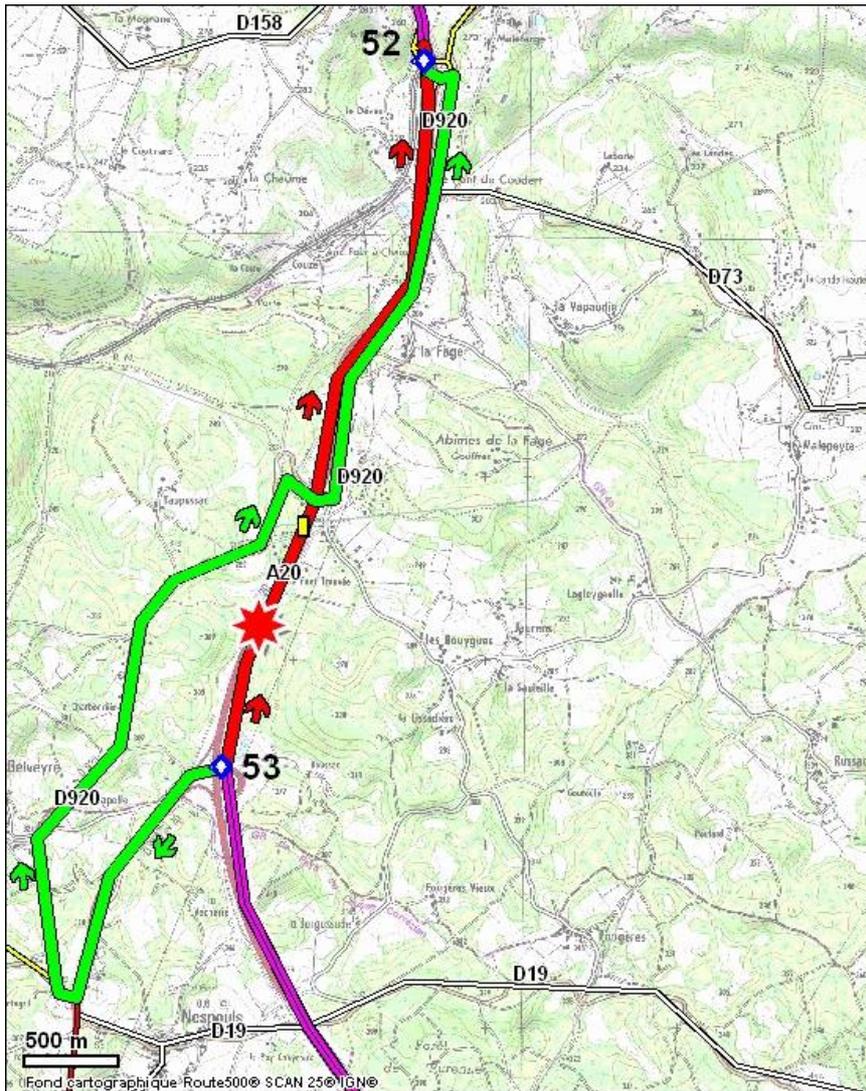
Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
51 km	48 km
25 min	40 min

Jalonnement de l'itinéraire:

Signalisation de type Bis.

Nord-Sud DEL				entre Tulle-Est (échangeur n°21 de l' A89) et Brive-Ouest (échangeur n°19 de l' A89) Mesure n°13 – Bis pour le tronc commun A89-A20			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.				Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.			
Actions à mettre en œuvre par les services							
Cricr Sud-Ouest		Tél : 05 56 99 31 32		Fax : 05 56 93 07 68			
1. Après concertation avec DDT19, envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ DDT19 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ CG19 ■ DIRCO ■ DDSP19 ■ ASF – CCT de Vedène 							
2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ SDIS 19 ■ Mairie de Tulle ■ ASF Centre-Auvergne 							
3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.							
ASF-Centre-Auvergne		Tél : 05 55 87 84 00		Fax : 05 55 87 84 05			
4. Information par PMV en amont de l'échangeur n°21 de Tulle-Est, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire :							
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> A20 COUPEE SORTIE 21 BIS CONSEILLE </div>							
ASF – CCT de Vedène		Tél : 04 90 32 73 59		Fax : 04 90 32 73 68		CCT@asf.fr	
5. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: «l'autoroute A20 est coupée en sens Nord-sud. Un délestage est conseillé par l'itinéraire Bis à partir de l'échangeur n°21 Tulle-Est » Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.							
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers							
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80		Fax : 05 55 31 37 70			
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée							
Gendarmerie 19		Tél : 05 55 21 50 50		Fax : 05 55 21 50 22			
DDSP 19		Tél : 05 55 21 72 00		Fax : 05 55 21 72 25			
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire							
ASF Centre-Auvergne		Tél : 05 55 87 84 00		Fax : 05 55 87 84 05			
CG 19		Tél : 05 55 93 70 00		Fax : 05 55 93 70 82			
Surveillance habituelle du réseau							

[retour TAD Nord-Sud](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S2 à partir de l'échangeur n°53.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°53 à Nespouls – RD19 – RD920 – échangeur n°52 de l'A20 de Noailles

Commentaires:

La fermeture s'effectue sur le réseau ASF.

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
4,2 km	8,2 km
2 min	6 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord DEV	entre Nespouls (échangeur n°53) et Noailles (échangeur n°52) Mesure n°14 – Fermeture et Déviation par S2
-------------------------	---

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :

■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO
■ ASF DRE Centre-Auvergne	■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :

■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19
-------------------	-----------
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°53 de Nespouls et déviation par S2.
9. Fermeture des bretelles d'accès à l' A20 au niveau du giratoire de Nespouls.:
10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°53 de Nespouls en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S2 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF-Centre-Auvergne	Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05	
----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

11. Information par PMV au PR 311,600 de l' A20 et PMV mobile sur remorque, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 53
OBLIGATOIRE**

ASF – CCT de Vedène	Tél : 04 90 32 73 59	Fax : 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 53 de Nespouls en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S2 est mise en place à partir de cet échangeur. ».
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

ASF Centre-Auvergne	Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05	
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

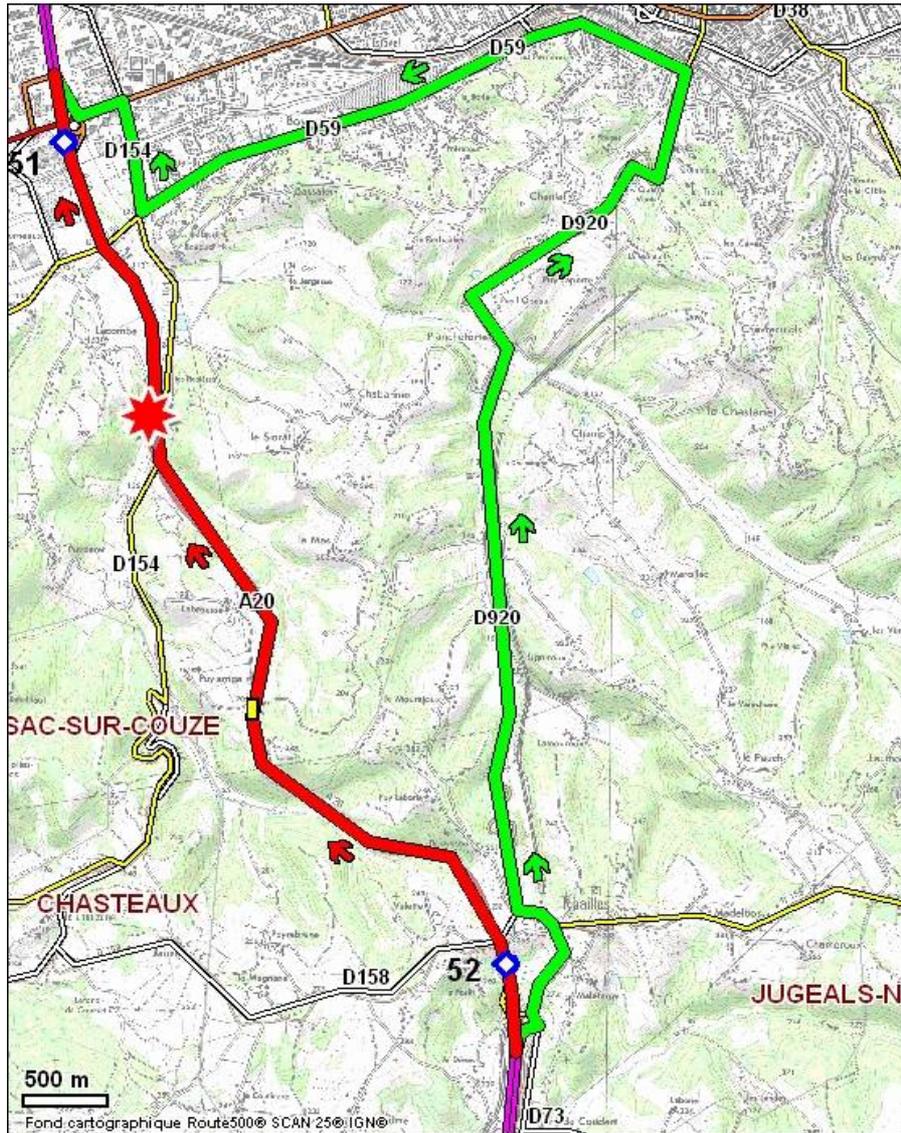
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S4 à partir de l'échangeur n°52.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°52 à Noailles – RD920 – RD59 – RD154 – RD154E1 (rue Antoine Dubayle) – Avenue Jean-Charles Rivet – échangeur n°51 de l' A20 de Brive-Sud

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
7,2 km	13,3 km
3 min	17 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord DEV	entre Noailles (échangeur n°52) et Brive-Sud (échangeur n°51) Mesure n°15 – Fermeture et Déviation par S4
-------------------------	--

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02
----------------------	-----------------------------	-----------------------------

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :

■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO
■ ASF – CCT de Vedène	■ Gendarmerie Nationale 19	■ DDSP19
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :

■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19	■ Mairie de Brive et de Noailles
■ ASF DRE Centre-Auvergne		
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si le débit sur la RD920 est supérieur à 900 véh/h ou si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
--------------	-----------------------------	-----------------------------

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°52 de Noailles et déviation par S4.
10. Information par PMV au PR 283,9 de l'A20, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 52
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°52 de Noailles en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S4 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	----------------------------	----------------------------	--

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 52 de Noailles en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S4 est mise en place à partir de cet échangeur. »
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70
--------------	-----------------------------	-----------------------------

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

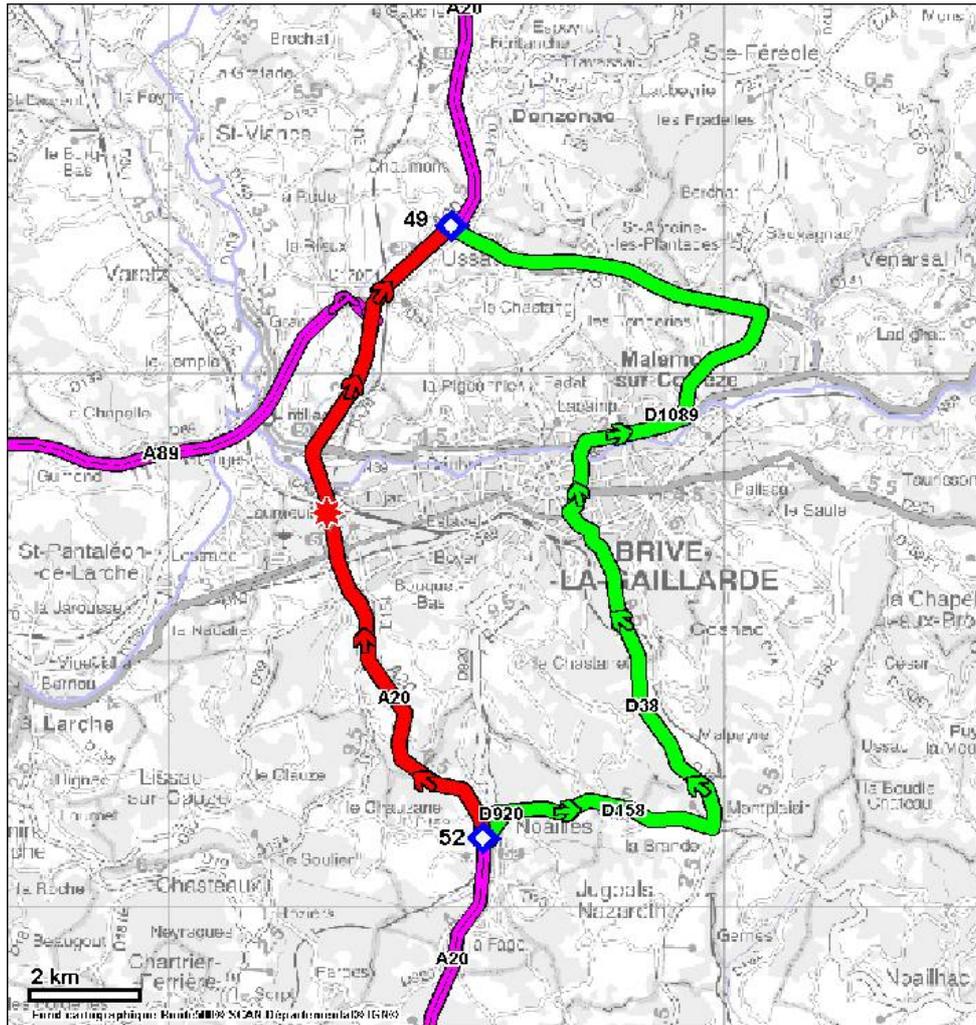
Gendarmerie 19 DDSP 19	Tél : 05 55 21 50 50 Tél : 05 55 21 72 00	Fax : 05 55 21 50 22 Fax : 05 55 21 72 25
-----------------------------------	--	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82
--------------	-----------------------------	-----------------------------

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S4b à partir de l'échangeur n°52.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°52 à Noailles – RD920 – RD158 – RD38 – Avenue Alsace Lorraine – Boulevard Amiral Grivel – Boulevard Voltaire – Boulevard Général Dubois – Boulevard Michelet – Avenue du Président Kennedy (ex-Rn89) – RD1089 – échangeur n°49 de l' A20 de Le Vergis

Commentaires:

Cet itinéraire a été déterminé dans le cadre d'un déclenchement du PPI Butagaz (secteur Pont de la Corrèze – diffuseur 51 inclus).

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
12,9 km	23,4 km
8 min	31 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord **entre Noailles (échangeur n°52) et Le Vergis (échangeur n°49)**
DEV **Mesure n°16 – Fermeture et Déviation par S4b (PPI Butagaz)**

Critères d'activation

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
 Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
 Événement sur l'itinéraire alternatif.

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19

Tél : 05 55 20 55 20

Fax : 05 55 26 82 02

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant avec levée de l'interdiction PL sur la RD158.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - DDT19
 - DIRCO
 - ASF – CCT de Vedène
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDSP19
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - Mairie de Brive
 - Mairie de Malemort-Sur-Corrèze
 - Mairie de Noailles
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19

Tél : 05 55 21 50 50

Fax : 05 55 21 50 22

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO

Tél : 05 55 30 90 80

Fax : 05 55 31 37 70

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°52 de Noailles et déviation par S4b.
9. Information par PMV au PR 283,9 de l' A20, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
 SORTIE 52
 OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Sud en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S4b est mise en place à partir de l'échangeur n°52. »

ASF – CCT de Vedène

Tél: 04 90 32 73 59

Fax: 04 90 32 73 68

CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 51 de Brive-Sud en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S4b est mise en place à partir de l' échangeur 52. ».
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers

DIRCO

Tél : 05 55 30 90 80

Fax : 05 55 31 37 70

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19

Tél : 05 55 21 50 50

Fax : 05 55 21 50 22

DDSP 19

Tél : 05 55 21 72 00

Fax : 05 55 21 72 25

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

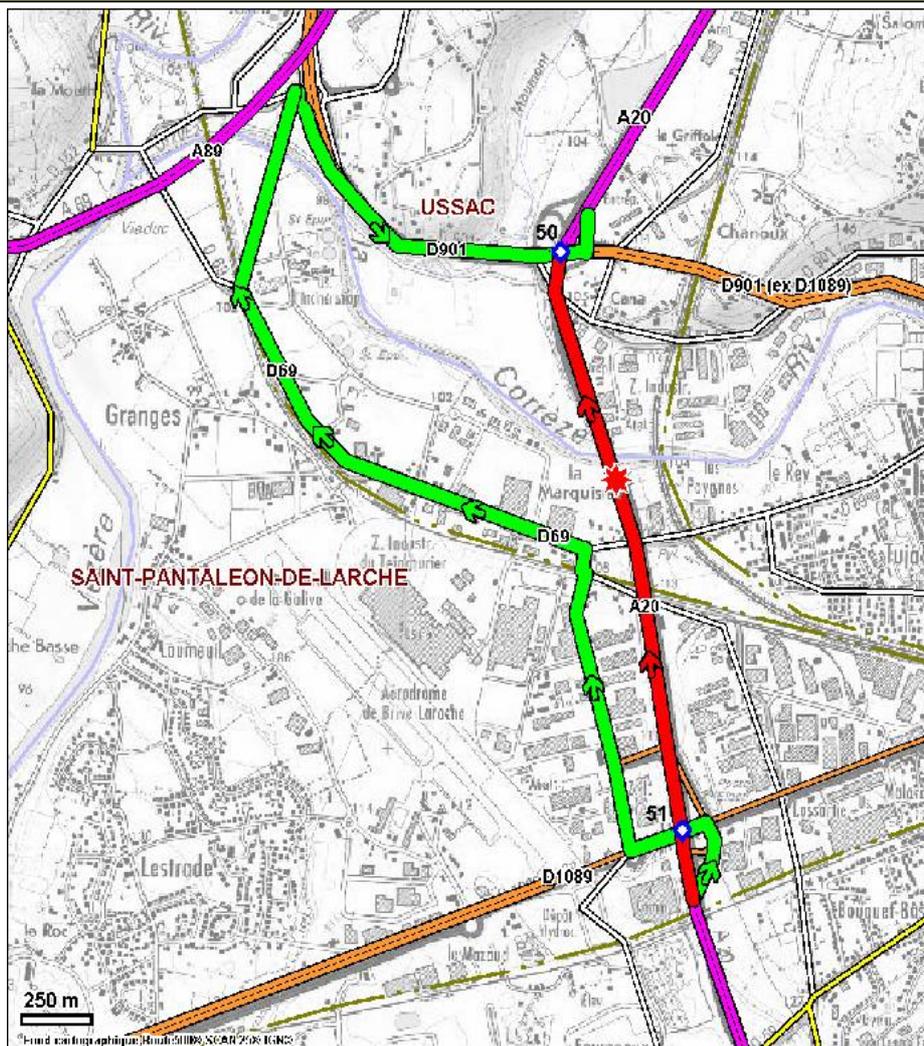
CG 19

Tél : 05 55 93 70 00

Fax : 05 55 93 70 82

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S6a à partir de l'échangeur n°51.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°51 à Brive-Centre – Avenue Jean-Charles Rivet – Avenue du Teinclairier – RD69 – Pont de Grange RD901– échangeur n°50 de l' A20 de ZI Cana

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
2,2 km	5,4 km
1 min	6 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord DEV	entre Brive-Centre (échangeur n°51) et ZI Cana (échangeur n°50) Mesure n°17 – Fermeture et Déviation par S6a
-------------------------	---

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	----------------------	----------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - ASF – CCT de Vedène
 - DDT19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DIRCO
 - DDSP19
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - Mairie de Brive
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Brive au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Centre et déviation par S6a.
10. Information par PMV au PR 283,9 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
VL => SORTIE 51
OBLIGATOIRE**

◆ Si évènement entre 20h et 07h

**A 20 COUPEE
SORTIE 51
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser les messages suivant :

« l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Centre en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S6a est mise en place à partir de cet échangeur pour les VL. »	« l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°51 de Brive-Centre en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S6a est mise en place à partir de cet échangeur. »
---	---

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	---------------------	---------------------	--

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Les messages sont :

« l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 51 de Brive-Centre en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S6a est mise en place à partir de cet échangeur pour les VL ».	« l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 51 de Brive-Centre en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S6a est mise en place à partir de cet échangeur.».
--	--

 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

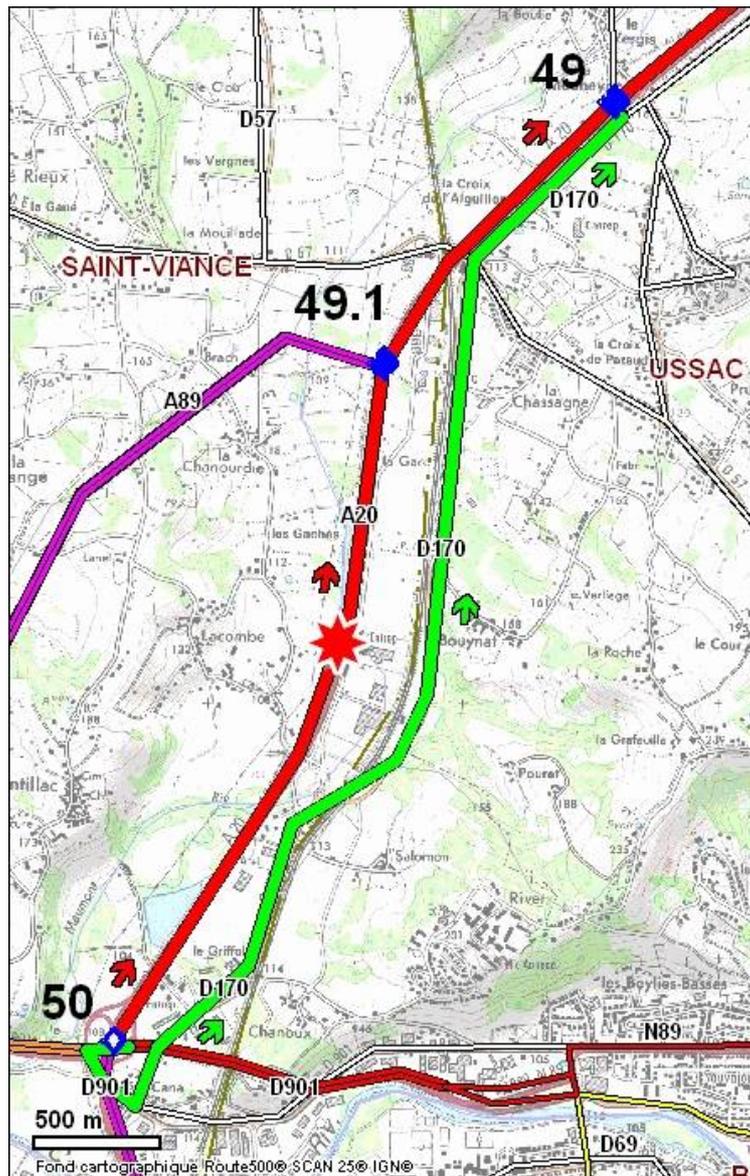
Gendarmerie 19 DDSP 19	Tél : 05 55 21 50 50 Tél : 05 55 21 72 00	Fax : 05 55 21 50 22 Fax : 05 55 21 72 25	
-----------------------------------	--	--	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S8a à partir de l'échangeur n°50.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°50 à Z.I. Cana – Avenue André Malraux – RD170 – échangeur n°49 de l' A20 du Vergis

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
4,9 km	5,1km
4 min	7 min

Jalonnement de l'itinéraire :

Signalisation de type bis.

**Sud-Nord
DEV****entre Z.I. Cana (échangeur n°50) et Le Vergis (échangeur n°49)
Mesure n°18 – Fermeture et Déviation par S8a****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19**

Tél : 05 55 20 55 20

Fax : 05 55 26 82 02

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

■ DDT19

■ Gendarmerie Nationale 19

■ DIRCO

■ ASF – CCT de Vedène

Gendarmerie 19

Tél : 05 55 21 50 50

Fax : 05 55 21 50 22

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO

Tél : 05 55 30 90 80

Fax : 05 55 31 37 70

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°50 de la Z.I. Cana et déviation par le S8a (ouverture en sortie n°50 de l' A20 et renvoi sur l'entrée n°49).
9. Information par PMV au PR 283,9 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 50
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°50 de la ZI Cana en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S8a est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène

Tél : 04 90 32 73 59

Fax: 04 90 32 73 68

CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 de la Z.I. Cana en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S8a est mise en place à partir de cet échangeur. »
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

ASF DRE Centre-Auvergne

Tél : 05 55 87 84 00

Fax : 05 55 87 84 05

- Si le trafic est interrompu entre les échangeurs n°49.1 et n°49 de l' A20 en sens Sud-Nord:
12. Fermeture d'accès en provenance de La Rivière de Mansac (A89) à l' A20 vers Limoges.
 13. Information par PMV au PR 162,172 de l' A89, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 19
OBLIGATOIRE****Actions de surveillance et de régulation de points particuliers****DIRCO**

Tél : 05 55 30 90 80

Fax : 05 55 31 37 70

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19

Tél : 05 55 21 50 50

Fax : 05 55 21 50 22

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

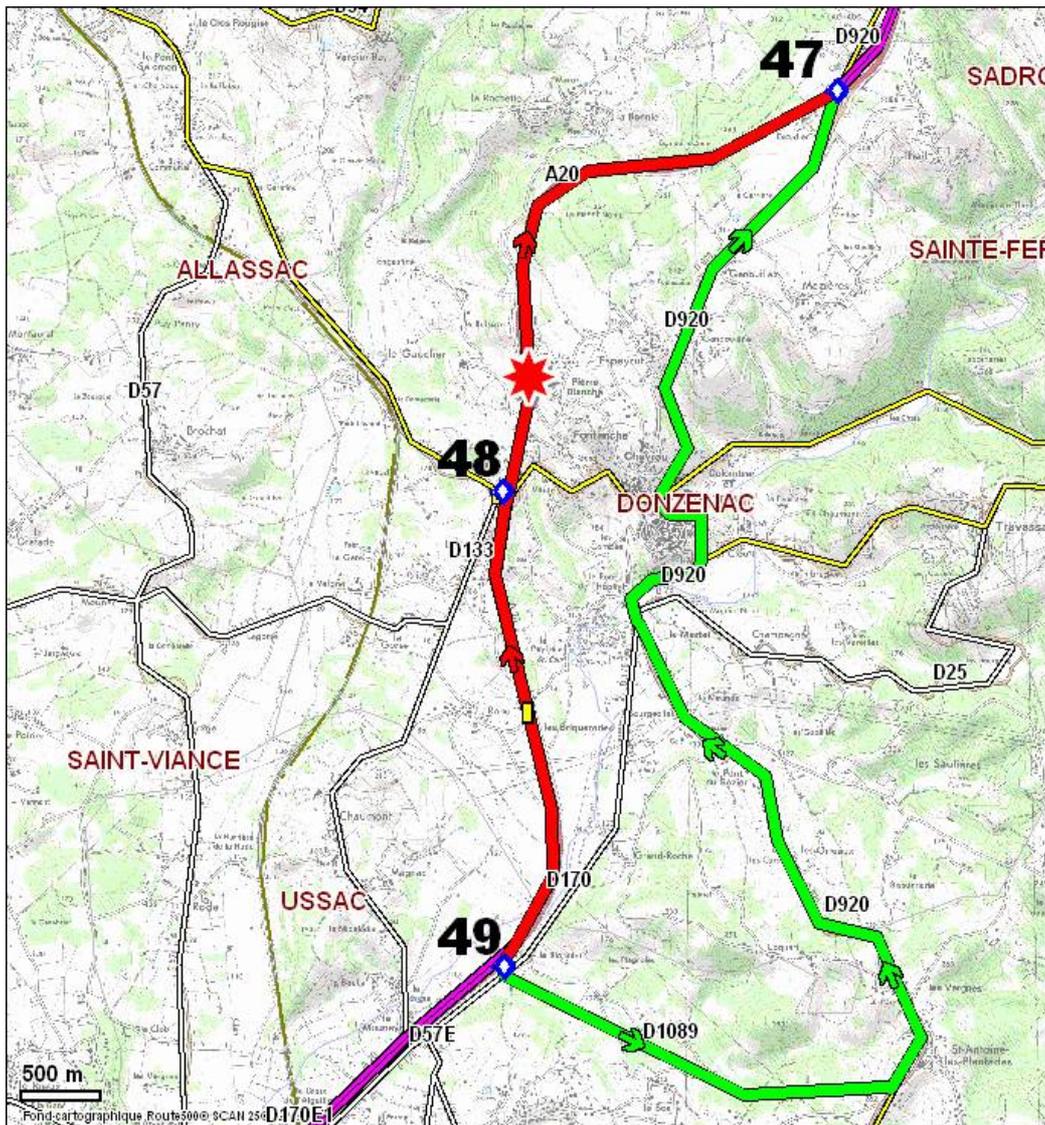
CG 19

Tél : 05 55 93 70 00

Fax : 05 55 93 70 82

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio trafic 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S10 à partir de l'échangeur n°49.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°49 à Le Vergis – RD1089 – RD920 – échangeur n°47 de l' A20 de Donzenac-Nord

Commentaires:

En cas de coupure en aval de l'échangeur n°48, le vidage de la nasse depuis cet échangeur permettra de dévier les usagers passés avant la fermeture de l'échangeur n° 49 et de leur faire rattraper l'itinéraire de substitution.

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
7 km	10,5 km
4 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Sud-Nord
DEV****entre Le Vergis (échangeur n°49) et Donzenac-Nord (échangeur n°47)
Mesure n°19 – Fermeture et Déviation par S10****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - DDT19
 - DIRCO
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - Gendarmerie Nationale 19
 - ASF – CCT de Vedène
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - ASF DRE Aquitaine-Midi-Pyrénées
 - Mairie de Donzenac
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°49 de Le Vergis et déviation par S10.
9. Information par PMV au PR 271+850 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 49
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°49 de Le Vergis en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S10 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène**Tél: 04 90 32 73 59****Fax: 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 49 de Le Vergis en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S10 est mise en place à partir de cet échangeur. »
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

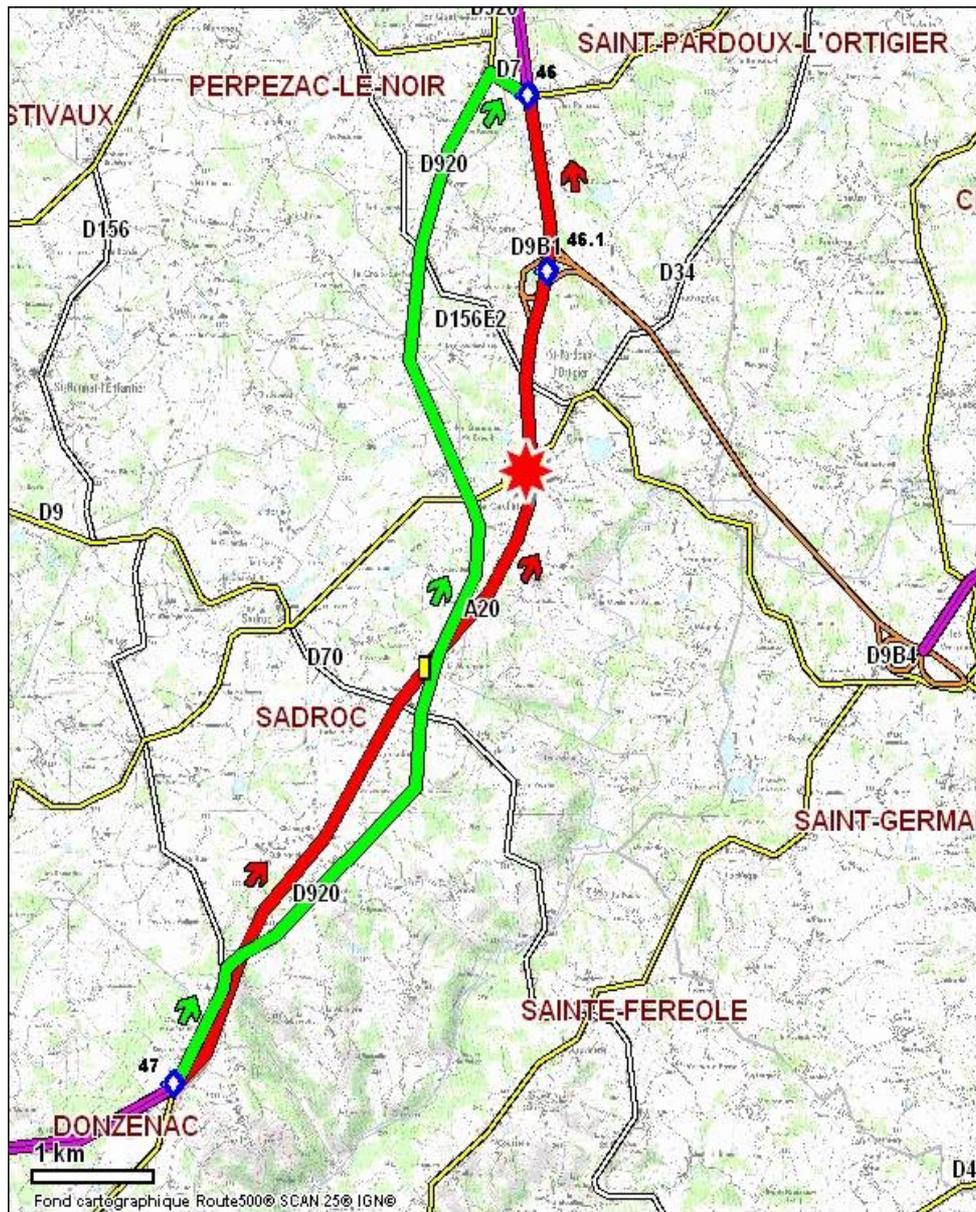
Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire.

CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S12 à partir de l'échangeur n°47.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°47 à Donzenac-Nord – RD920 – échangeur n°46 de l' A20 de Perpezac Le Noir

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
8,6 km	9,4 km
4 min	7 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord DEV	entre Donzenac-Nord (échangeur n°47) et Perpezac Le Noir (échangeur n°46) Mesure n°20 – Fermeture et Déviation par S12
-------------------------	---

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	----------------------	----------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :

■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO
■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène	
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :

■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19	■ ASF DRE Centre-Auvergne
-------------------	-----------	---------------------------
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°47 de la Donzenac-Nord et déviation par S12.
9. Information par PMV au PR 265+790 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 47
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°47 de Donzenac-Nord en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S12 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	---------------------	---------------------	--

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 47 de Donzenac-Nord en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S12 est mise en place à partir de cet échangeur. »
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

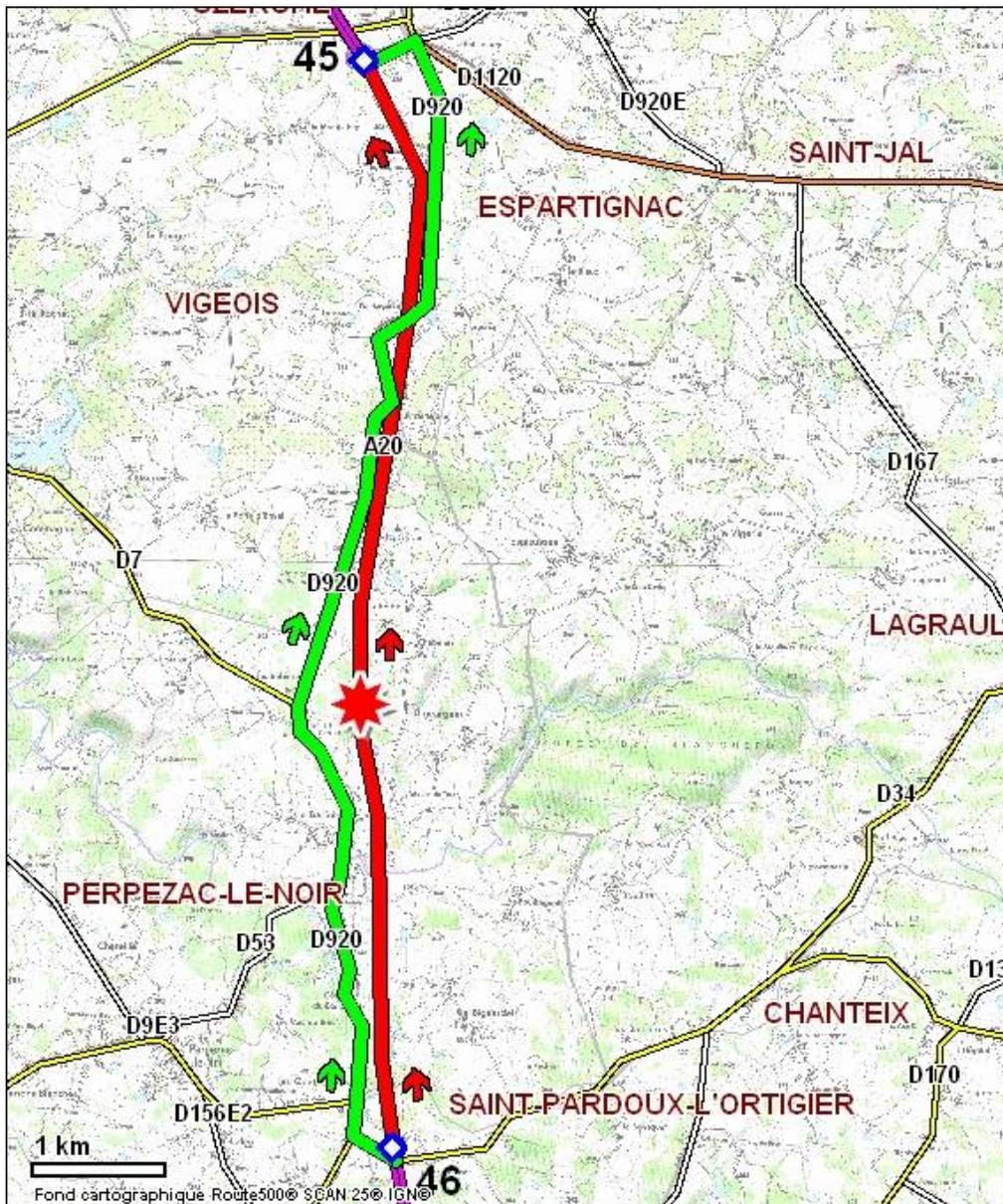
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S14 à partir de l'échangeur n°46.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°46 à Perpezac Le Noir – RD920 – échangeur n°45 de l' A20 de Uzerche-Sud

Commentaires:

En cas de coupure en aval de l'aire de repos, la bretelle d'accès à l'autoroute sera fermée, les usagers VL stationnés sur l'aire seront évacués par l'accès de service donnant sur l'itinéraire de substitution et les PL resteront bloqués sur l'aire.

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
8,4 km	9,7 km
4 min	7 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

Sud-Nord DEV	entre Perpezac Le Noir (échangeur n°46) et Uzerche-Sud (échangeur n°45) Mesure n°21 – Fermeture et Déviation par S14
-------------------------	---

Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19. Viabilité de l'itinéraire alternatif.	Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.
---	---

Actions à mettre en œuvre par les services

Préfecture 19	Tél : 05 55 20 55 20	Fax : 05 55 26 82 02	
----------------------	----------------------	----------------------	--

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :

■ CG19	■ DDT19	■ DIRCO
■ Gendarmerie Nationale 19	■ ASF – CCT de Vedène	
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :

■ CRICR Sud-Ouest	■ SDIS 19	■ ASF DRE Centre-Auvergne
-------------------	-----------	---------------------------
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°46 de la Perpezac Le Noir et déviation par S14.
9. Information par PMV au PR 265+790 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 46
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°46 de Perpezac Le Noir en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S14 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène	Tél: 04 90 32 73 59	Fax: 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
----------------------------	---------------------	---------------------	--

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
 Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 46 de Perpezac Le Noir en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S14 est mise en place à partir de cet échangeur. »
 Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers
--

DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
-----------------------	----------------------	----------------------	--

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

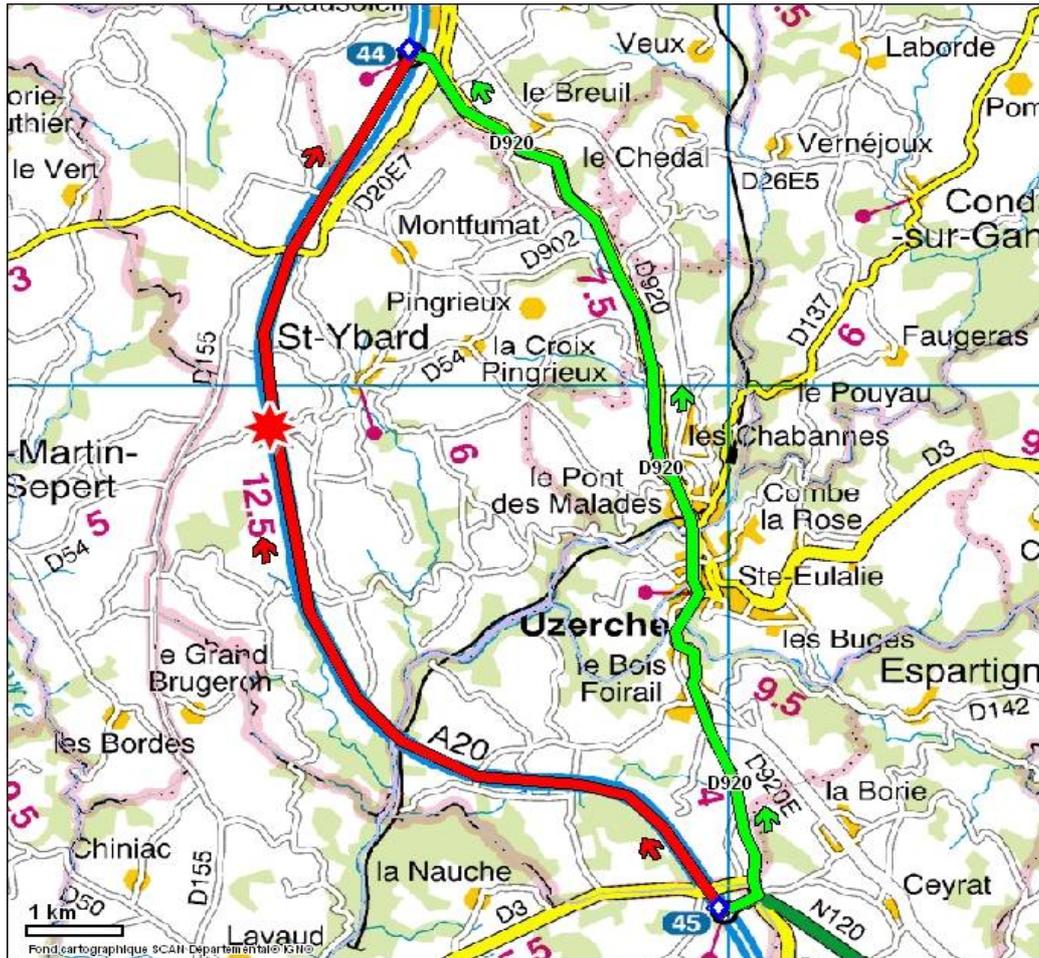
CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
--------------	----------------------	----------------------	--

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)

**Sud-Nord
DEV**

entre Uzerche-Sud (échangeur n°45) et Salon-La-Tour (échangeur n°44)
Mesure n°22 – Fermeture et Déviation par S16



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S16 à partir de l'échangeur n°45.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°45 à Uzerche-Sud – RD920 – entrée sur A20 à l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
12,7 km	11,6 km
6 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Sud-Nord
DEV****entre Uzerche-Sud (échangeur n°45) et Salon-La-Tour (échangeur n°44)
Mesure n°22 – Fermeture et Déviation par S16****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant, avec levée des restrictions PL sur la RD 920 en traverse d'Uzerche.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - CRICR Sud-Ouest
 - DDT19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - SDIS 19
 - DIRCO
 - ASF – CCT de Vedène
 - Mairie d'Uzerche
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
 - Mairie d'Uzerche
4. Suivi de l'événement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Stockage des Poids Lourds sur l' A20 si le débit sur la RD920 est supérieur à 900 véh/h ou si l'évènement se déroule pendant la période 07h00-20h00.
7. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

8. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
9. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°45 de Uzerche-Sud et déviation par S16.
10. Information par PMV au PR 265+790 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 45
OBLIGATOIRE**

11. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°45 de Uzerchz-Sud en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S16 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène**Tél: 04 90 32 73 59****Fax: 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 45 de Uzerche-Sud en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S16 est mise en place à partir de cet échangeur. »
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

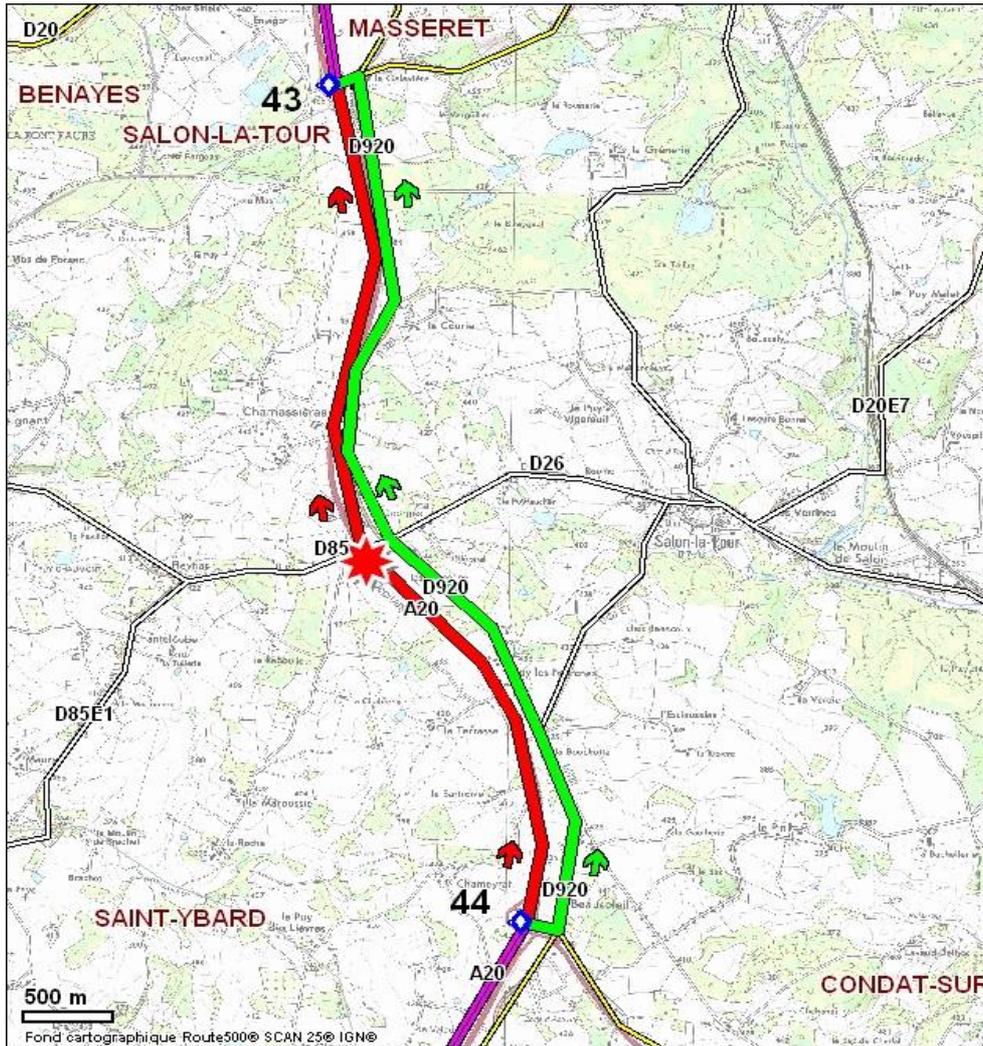
Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S18 à partir de l'échangeur n°44.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°44 à Salon-La-Tour– RD920 – entrée sur A20 à l'échangeur n°43 de Masseret-Sud

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
5,5 km	6,2 km
2 min	4 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Sud-Nord
DEV****entre Salon-La-Tour (échangeur n°44) et Masseret-Sud (échangeur n°43)
Mesure n°23 – Fermeture et Déviation par S18****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.
Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DDT19
 - ASF – CCT de Vedène
 - DIRCO
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - SDIS 19
 - ASF DRE Aquitaine-Midi-Pyrénées
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour et déviation par S18.
9. Information par PMV au PR 265+790 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 44
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°44 de Salon-La-Tour en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S18 est mise en place à partir de cet échangeur. »

ASF – CCT de Vedène**Tél : 04 90 32 73 59****Fax : 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

11. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 44 de Salon-La-Tour en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S18 est mise en place à partir de cet échangeur. »
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

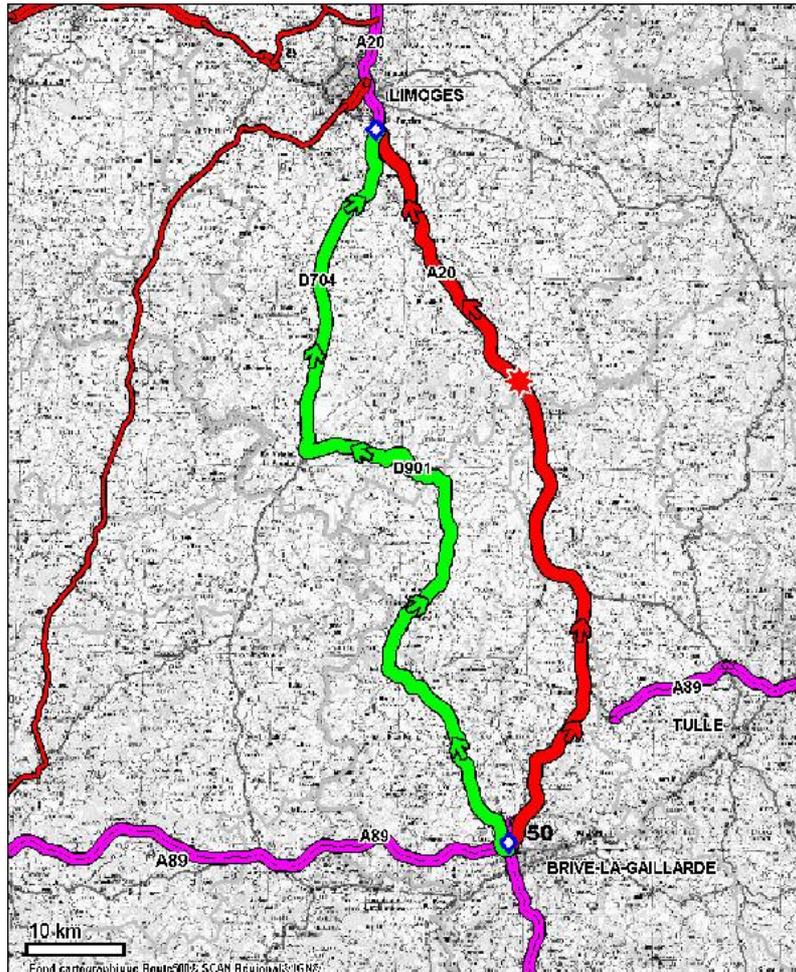
CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

[retour TAD Sud-Nord](#)

**Sud-Nord
DEL**

entre ZI Cana (échangeur n°50) et Laugerie (échangeur n°36)
Mesure n°24 – Bis D901-D704



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud- Nord d'une perturbation et de la mise en place d'un délestage via l'itinéraire jalonné Bis Limoges à partir de l'échangeur n°50.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°50 à ZI Cana – RD901 – RD704 - entrée sur A20 à l'échangeur n°36 de Laugerie

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
82 km	110,8 km
41 min	01h 28 min

Jalonnement de l'itinéraire:

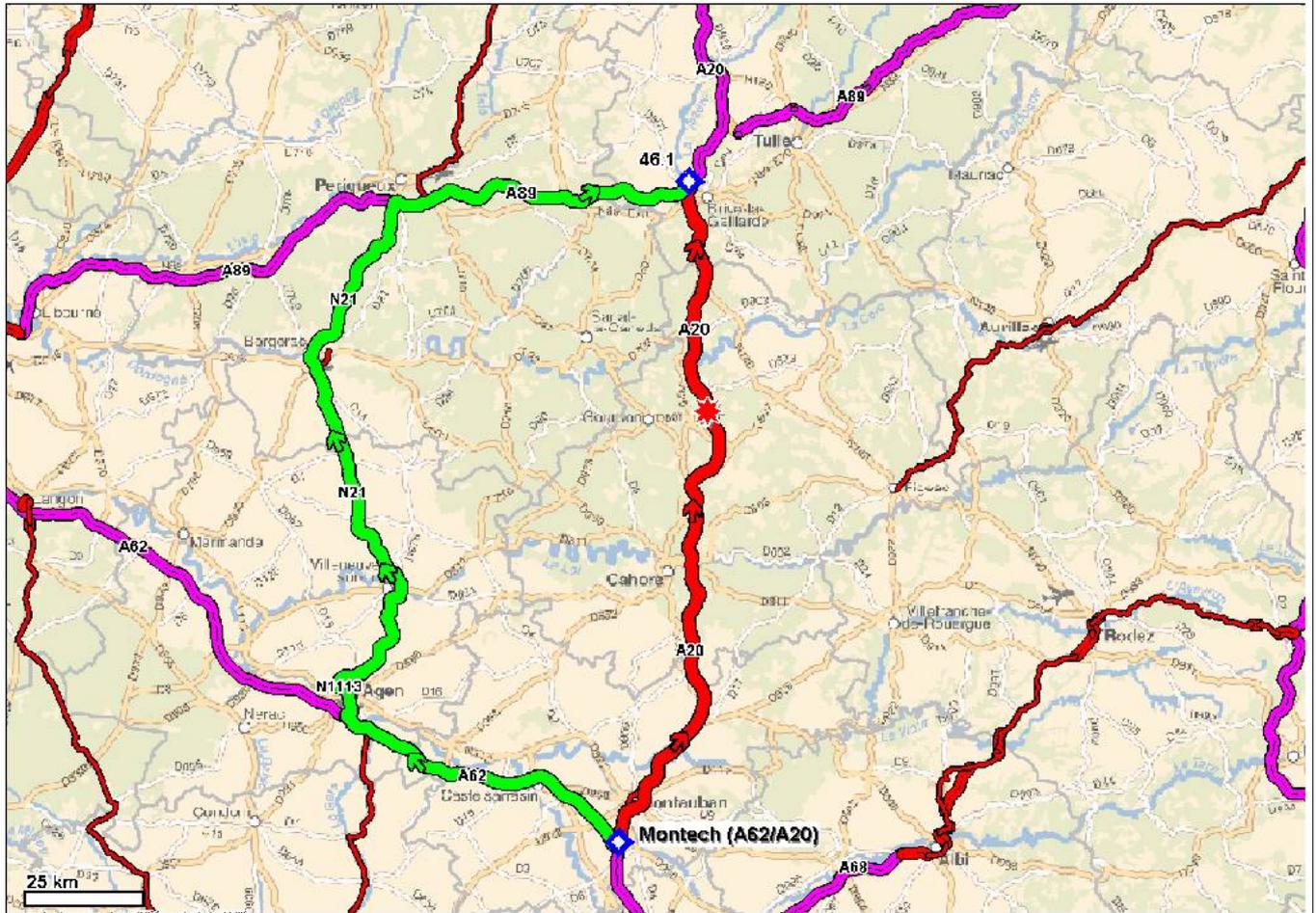
Signalisation de type Bis.

Sud-Nord entre ZI Cana (échangeur n°50) et Laugerie (échangeur n°36)			
DEL Mesure n°24 – Bis D901-D704			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.		Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.	
Actions à mettre en œuvre par les services			
Cricr Sud-Ouest	Tél : 05 56 99 31 32	Fax : 05 56 93 07 68	
1. Après concertation avec la DDT 19 et la DDT 87, envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ DDT 87 ■ CG 87 ■ Gendarmerie Nationale 87 ■ DDT19 ■ CG 19 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ DIRCO ■ ASF – CCT de Vedène 			
2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ SDIS 87 ■ SDIS 19 			
3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.			
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
4. Information continue du Cricr Sud-Ouest sur la demande de trafic en amont de la coupure.			
5. Information par PMV au PR 283,9 de l' A20 et PMV sur remorque en amont de l'échangeur n°50, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:			
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> A20 COUPEE SORTIE 50 BIS CONSEILLE </div>			
6. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur n°50 en sens Sud-Nord. Un délestage est conseillé par l'itinéraire jalonné Bis Limoges.»			
ASF – CCT de Vedène	Tél : 04 90 32 73 59	Fax : 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
7. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 en sens Sud-Nord. Un délestage est conseillé par l'itinéraire jalonné Bis Limoges.» Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.			
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers			
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée			
Gendarmerie 87	Tél : 05 55 04 51 84	Fax : 05 55 04 51 32	
Gendarmerie 19	Tél : 05 55 21 50 50	Fax : 05 55 21 50 22	
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire			
CG 87	Tél : 05 55 45 10 75	Fax : 05 55 79 57 81	
CG 19	Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 93 70 82	
Surveillance habituelle du réseau			

[retour TAD Sud-Nord](#)

**Sud-Nord
DEL**

entre Montech (échangeur A20xA62) et A89 (échangeur n°46.1 de l' A20)
Mesure n°25 – Bis A62-N21-A89



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A62 en sens Sud-Nord en direction de Paris d'une perturbation sur l' A20 et leur conseillant un délestage grande maille en restant sur l' A62, puis en empruntant la RN21 au niveau d'Agén et l' A89.

Itinéraire emprunté :

échangeur de Montech (A62xA20) – A62 – N21 – A89 – A20 entrée n°46.1

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
159,30 km	280,77 km
1h19min	3h12 min

Jalonnement de l'itinéraire:

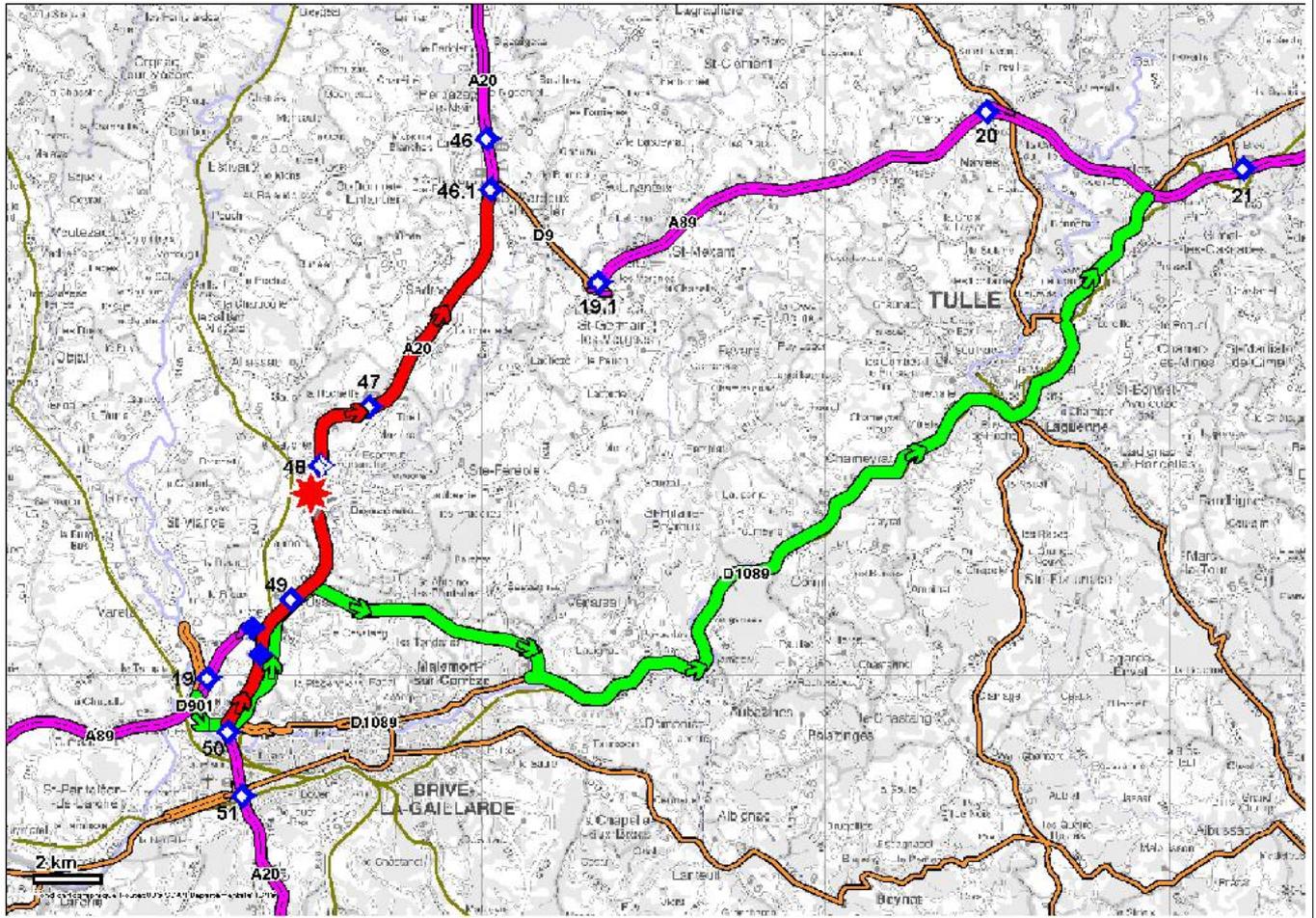
Signalisation de type Bis sur la RN21 entre Périgueux et Agén.

Sud-Nord DEL				entre Montech (échangeur A20xA62) et A89 (échangeur n°46.1 de l' A20) Mesure n°25 – Bis A62-N21-A89			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.				Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.			
Actions à mettre en œuvre par les services							
Crircr Sud-Ouest		Tél : 05 56 99 31 32		Fax : 05 56 93 07 68			
1. Après concertation avec DDT19 envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ DDT82 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ Gendarmerie Nationale 47 ■ DIRCO ■ ASF Aquitaine-Midi-Pyrénées ■ Gendarmerie Nationale 24 ■ Gendarmerie Nationale 82 ■ ASF – CCT de Vedène 							
2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ SDIS 82 ■ ASF Centre-Auvergne ■ DDT 24 ■ DDT 47 ■ DDT 19 							
3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.							
ASF Aquitaine-Midi-Pyrénées		Tél : 05 53 77 58 58		Fax : 05 53 77 58 50			
4. Information par PMV au niveau de l'échangeur A62 - A20, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:							
<div style="background-color: black; color: yellow; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> A20 COUPEE SUIVRE A62 AGEN </div>							
ASF – CCT de Vedène		Tél : 04 90 32 73 59		Fax : 04 90 32 73 68		CCT@asf.fr	
5. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: « l'autoroute A20 est coupée en sens Sud-Nord. Un délestage est conseillé par l' A62 jusqu'à Agen, puis la RN21 jusqu'à Périgueux et l' A89 au niveau de Périgueux. » Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.							
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers							
DIRCO		Tél : 05 55 30 90 80		Fax : 05 55 31 37 70			
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée et sur la RN 21							
Gendarmerie 19		Tél : 05 55 21 50 50		Fax : 05 55 21 50 22			
Gendarmerie 24		Tél : 05 53 02 71 04		Fax : 05 53 02 71 97			
Gendarmerie 47		Tél : 05 53 69 30 00		Fax : 05 53 69 30 99			
Gendarmerie 82		Tél : 05 63 22 53 06		Fax : 05 63 22 53 33			
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire							
ASF Centre-Auvergne		Tél : 05 55 87 84 00		Fax : 05 55 87 84 05			
ASF Aquitaine-Midi-Pyrénées		Tél : 05 53 77 58 58		Fax : 05 53 77 58 50			
Surveillance du réseau							

[retour TAD Sud-Nord](#)

**Sud-Nord
DEL**

entre Brive-Ouest (échangeur n°19 de l' A89) et Tulle-Est (échangeur n°21 de l' A89)
Mesure n°26 – Bis pour le tronç commun A89-A20



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A89 en sens Ouest-Est en direction de Lyon d'une perturbation et leur conseillant un délestage à partir de l'échangeur n°19 à Brive-Ouest.

Itinéraire emprunté :

A89 sortie n°19 de l' A89 à Brive-Ouest – RD901 – RD170 – RD1089 – échangeur n°21 à Tulle-Est

Commentaires:

Cet itinéraire Bis n'existe pas formellement à l'heure actuelle.

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
51 km	48 km
25 min	40 min

Jalonnement de l'itinéraire:

Signalisation de type Bis.

Sud-Nord entre Brive-Ouest (échangeur n°19 de l' A89) et Tulle-Est (échangeur n°21 de l' A89) DEL Mesure n°26 – Bis pour le tronç commun A89-A20			
Critères d'activation La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Viabilité de l'itinéraire alternatif.		Critères de désactivation Sur demande de la DIRCO auprès du CRICR Sud-Ouest. Événement sur l'itinéraire alternatif. Mise en place d'un basculement de circulation sur l'A20.	
Actions à mettre en œuvre par les services			
Crircr Sud-Ouest	Tél : 05 56 99 31 32	Fax : 05 56 93 07 68	
1. Après concertation avec DDT19, envoi du message d'activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ DDT19 ■ Gendarmerie Nationale 19 ■ ASF Centre-Auvergne ■ DIRCO ■ DDSP19 ■ CG19 ■ ASF – CCT de Vedène 2. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à : <ul style="list-style-type: none"> ■ SDIS 19 ■ Mairie de Tulle 3. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.			
ASF-Centre-Auvergne	Tél : 05 55 87 84 00	Fax : 05 55 87 84 05	
4. Information par PMV sur l' A89 en amont de l'échangeur n°19 de Brive-Ouest, au PR 162.172 affichage du texte pré-établi par le gestionnaire : <div style="text-align: center; background-color: black; color: yellow; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> A20 COUPEE SORTIE N°19 BIS CONSEILLE </div>			
ASF – CCT de Vedène	Tél : 04 90 32 73 59	Fax : 04 90 32 73 68	CCT@asf.fr
5. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés. Le message est: « l'autoroute A20 est coupée en sens Sud-Nord. Un délestage est conseillé par l'itinéraire Bis à partir de l'échangeur n°19 Brive-Ouest» Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.			
Actions de surveillance et de régulation de points particuliers			
DIRCO	Tél : 05 55 30 90 80	Fax : 05 55 31 37 70	
Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée			
Gendarmerie 19 DDSP 19	Tél : 05 55 21 50 50 Tél : 05 55 21 72 00	Fax : 05 55 21 50 22 Fax : 05 55 21 72 25	
Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire			
ASF Centre-Auvergne CG 19	Tél : 05 55 87 84 00 Tél : 05 55 93 70 00	Fax : 05 55 87 84 05 Fax : 05 55 93 70 82	
Surveillance habituelle du réseau			

[retour TAD Sud-Nord](#)

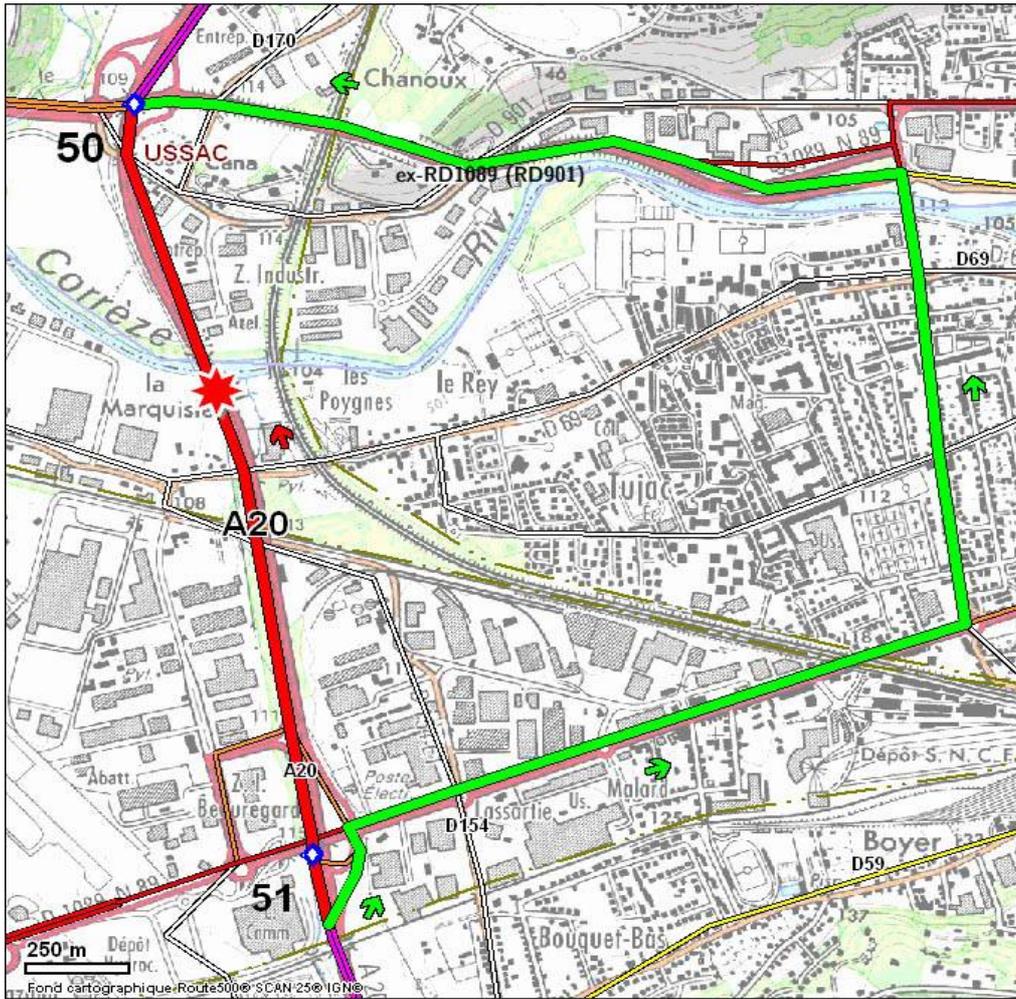
4. AIDE À LA DÉCISION POUR UNE COUPURE AFFECTANT LES DEUX SENS

Compte-tenu des possibilités techniques (itinéraires alternatifs, acceptabilité de report de trafic sur le réseau associé, ...), le parti pris est d'utiliser les TAD des sens Nord-Sud ([p 6](#)) et sud-Nord ([p 7](#)) simultanément et les mesures correspondantes à l'exception des deux cas suivant permettant une dissociation des flux reportés:

- En cas de coupure totale (2 sens) entre les échangeurs n°50 de ZI Cana et n°51 de Brive-Centre, on appliquera:
 - [la mesure n°7 \(p 20-21\)](#) en sens Nord-Sud: Fermeture et déviation par S13
 - [la mesure n°27 \(p 62-63\)](#) en sens Sud-Nord: Fermeture et déviation par S6b

- En cas de coupure totale (2 sens) entre les échangeurs n°49 de Le Vergis et n°50 de ZI Cana, on appliquera:
 - [la mesure n°6 \(p 22-23\)](#) en sens Nord-Sud: Fermeture et déviation par S11
 - [la mesure n°28 \(p 64-65\)](#) en sens Sud-Nord: Fermeture et déviation par S8b

**Coupure en sens Sud-Nord entre Brive-Centre (échangeur n°51) et ZI Cana (échangeur n°50)
Mesure n°27 – Fermeture et Déviation par S6b**



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S6b à partir de l'échangeur n°51.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°51 à Brive-Centre – Avenue Jean – Charles Rivet – Rue Jean Marsales – rue Jean-Baptiste Toulzac – Boulevard Jean Moulin – ex-RD1089 – échangeur n°50 de l' A20 de ZI Cana

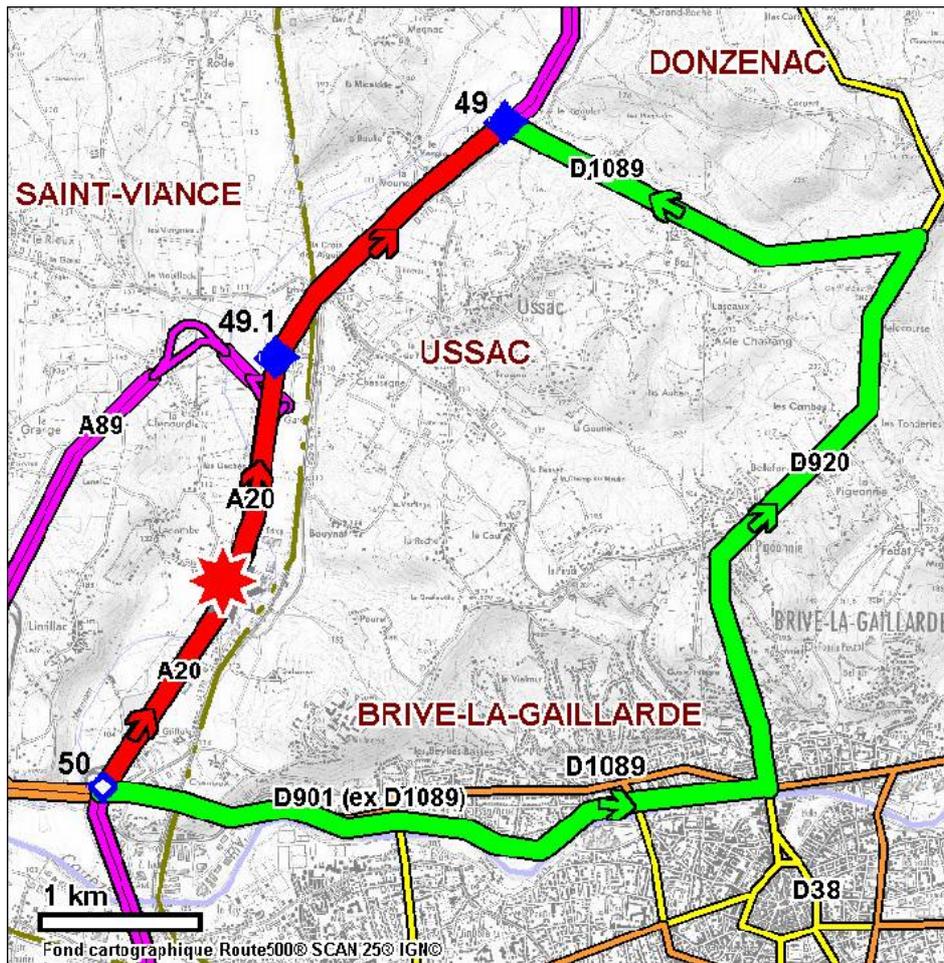
Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
2,2 km	5 km
1 min	5 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.



Signalisation et information :

Information diffusée sur radio 107.7 et sur les radios locales informant les usagers circulant sur l' A20 en sens Sud-Nord d'une perturbation et de la mise en place d'une déviation via l'itinéraire jalonné S8b à partir de l'échangeur n°50.

Itinéraire emprunté :

A20 sortie n°50 à Z.I. Cana – ex-RD1089 (RD901) – rue de l'Ile du Roi – rue Marcelin Roche – Avenue Pasteur – Avenue Henri Queille – Avenue du Riant Portail du Midi – RD920 – RD1089 – échangeur n°49 de l'A20 du Vergis

Commentaires:

Caractéristiques des itinéraires :

Itinéraire normal	Itinéraire alternatif
4,9 km	10,9km
4 min	12 min

Jalonnement de l'itinéraire S:

Signalisation de type temporaire mais placée en fixe.

**Sud-Nord
DEV****entre Z.I. Cana (échangeur n°50) et Le Vergis (échangeur n°49)
Mesure n°28 – Fermeture et Déviation par S8b****Critères d'activation**

La demande d'activation de cette mesure est faite par la DIRCO auprès de la DDT19.
Viabilité de l'itinéraire alternatif.

Critères de désactivation

Sur demande de la DIRCO auprès de la DDT19.
Événement sur l'itinéraire alternatif.

Actions à mettre en œuvre par les services**Préfecture 19****Tél : 05 55 20 55 20****Fax : 05 55 26 82 02**

1. Sur proposition de la DDT19, prise de l'arrêté correspondant.
2. Envoi du message d'activation de la mesure à :
 - CG19
 - ASF DRE Centre-Auvergne
 - Communauté d'Agglomération de Brive
 - DDT19
 - Gendarmerie Nationale 19
 - DIRCO
 - ASF – CCT de Vèdène
3. Envoi du message d'information des services de la mise en activation de la mesure à :
 - CRICR Sud-Ouest
 - SDIS 19
4. Suivi de l'évènement et diffusion de l'information, publication sur le portail ORSEC.

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

5. Mise en place de la fermeture et de la déviation en coordination avec la DIRCO.
6. Évacuation de la nasse.

DIRCO**Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

7. Information continue de la préfecture de Corrèze et de la DDT19 sur la demande de trafic en amont de la coupure.
8. En coordination avec les forces de l'ordre, mise en place de la fermeture de l' A20 vers Limoges au niveau de l'échangeur n°50 de la Z.I. Cana et déviation par S8b.
9. Information par PMV au PR 283,9 de l' A20 et PMV sur remorque au droit de la queue de bouchon, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 50
OBLIGATOIRE**

10. la DIRCO demande aux radios locales de diffuser le message suivant : « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 de la Z.I. Cana en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S8b est mise en place à partir de cet échangeur. ».

Communauté d' Agglomération de Brive**Tél : 05 55 74 10 00****Fax : 05 55 74 99 29**

11. Changement des cycles de feux sur l'itinéraire de déviation.

ASF – CCT de Vèdène**Tél : 04 90 32 73 59****Fax : 04 90 32 73 68**CCT@asf.fr

12. Information 107.7 : le gestionnaire dispose d'une bibliothèque spécifique de messages préparés pour les différentes mesures touchant son réseau. ASF demande au Centre de contrôle trafic (CCT) de diffuser le message relatif à la présente mesure, selon une fréquence qui est établie en fonction des événements constatés.
Le message est: « l'autoroute A20 est coupée au niveau de l'échangeur 50 de la Z.I. Cana en sens Sud-Nord. Une déviation jalonnée S8b est mise en place à partir de cet échangeur. ».
Le cas échéant, le Préfet conviendra avec ASF d'un message particulier, adapté à des circonstances particulières.

ASF DRE Centre-Auvergne**Tél : 05 55 87 84 00****Fax : 05 55 87 84 05**

- Si le trafic est interrompu entre les échangeurs n°49.1 et n°49 de l' A20 en sens Sud-Nord:
13. Fermeture d'accès en provenance de La Rivière de Mansac (A89) à l' A20 vers Limoges.
 14. Information par PMV au PR 162,172 de l' A89, affichage du texte pré-établi par le gestionnaire:

**A20 COUPEE
SORTIE 50
OBLIGATOIRE**

Actions de surveillance et de régulation de points particuliers**DIRCO****Tél : 05 55 30 90 80****Fax : 05 55 31 37 70**

Surveillance de l'écoulement du trafic sur la section perturbée

Gendarmerie 19**Tél : 05 55 21 50 50****Fax : 05 55 21 50 22**

Régulation si nécessaire du trafic sur l'ensemble de l'itinéraire

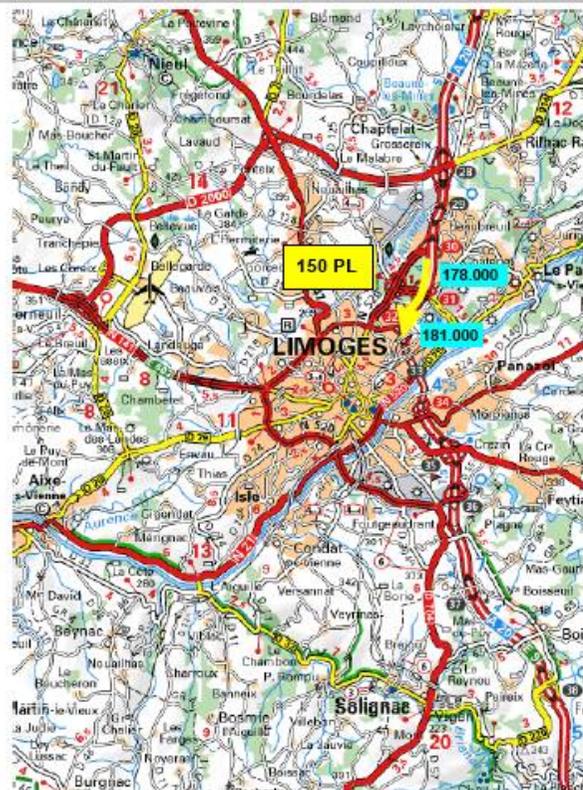
CG 19**Tél : 05 55 93 70 00****Fax : 05 55 93 70 82**

Surveillance habituelle du réseau

5. ANNEXE: MESURES PISO UTILISABLES

Stockage des PL pleine voie sans déviation du trafic VL

Plan de situation



Action des services



DIR Centre Ouest
CIGT A20 : 05 55 30 90 80

- 0 - Informe la Ville de Limoges (tél : 05 55 45 60 00)
- 1 - Ferme les bretelles d'accès de l'échangeur 31 et prépare les déviations
 - PL uniquement sur la voie de droite
 - VL uniquement sur la voie de gauche
 à partir de l'échangeur 30 Brachaud jusqu'à l'échangeur 32 La Bastide dans le sens Paris-Provence
- 3 - Active la signalisation suivant le schéma et la fiche de procédure correspondant.



DDSP 87
Tél : 05 55 14 30 00

- 4 - La Police positionnée au début de la zone de stockage arrête les PL et les stocke de la manière suivante :
 - à cheval sur la BAU et la voie de droite
 - intervalles réguliers entre "blocs" de PL dont deux au droit des bretelles d'entrée de l'échangeur 31 (accès secours et ravitaillement)

Nota : Le mode opératoire de mise en œuvre du stockage pourra être adapté aux exigences de la situation.

Points singuliers

Désignation	Sens Vierzon / Montauban
Portail de services	Néant
Poste d'appel d'urgence (PAU)	PR : 178.6 / 174.2
Interruption Terre Plein Central (ITPC)	PR : 179.8 / 177 / 175.7 / 174.5
Aire de services	Néant

Zone à 60 % avec éclairage public

Dispositif de Communication

PMV : Beaune, Brachaud et RD 2000 - gestionnaire CIGT
Possibilité surveillance de la fin de stockage par caméra CIGT
Radio : France Bleu Limousin – Europe 2 – Magic FM
France Bleu Berry Sud

SECTION :

Échangeur n°30	Brachaud	(PR 177.500)
Échangeur n°32	La Bastide	(PR 181.000)

Délai de mise en œuvre = 2 h 00

Stockage des Poids-Lourds

Début du stockage	181.000	
Fin du stockage	178.000	
Nombre de voies circulées	2	
Nombre de file de PL stockés	1	Stockage à cheval sur BAU et VL
Capacité PL	150	
TMJA 2007	20 000	
TMH PL (22h00 / 6h00)	80	Moyenne PL hiver 2007/08
TMH PL (6h00 / 22h00)	160	Moyenne PL hiver 2007/08
Temps de stockage (22h00 / 6h00)	2 h 00	Valeur théorique
Temps de stockage (6h00 / 22h00)	1 h 00	Valeur théorique
 PR d'alerte	179	Police avertit le PC zonal

Dispositions particulières :

Dès que le PR d'alerte sera atteint, activation de la mesure amont de gestion des PL du PISO.

Circulation des VL

Prescription : vitesse limitée à 70 km/h
Obligation : serrez à gauche

Après la section concernée par le tri VL/PL et le stockage des PL, les VL continuent sur l'autoroute.

Circulation des PL

Prescription : vitesse limitée à 60 km/h, interdiction de doubler et voie de gauche interdite à la circulation PL.

Véhicules particuliers

Type de véhicule	Consignes
Transport de voyageurs	sauf indication particulière comme les VL
Transport Animaux vivants	sauf indication particulière comme les VL
TMD	Stockage sur voie avec les autres PL.

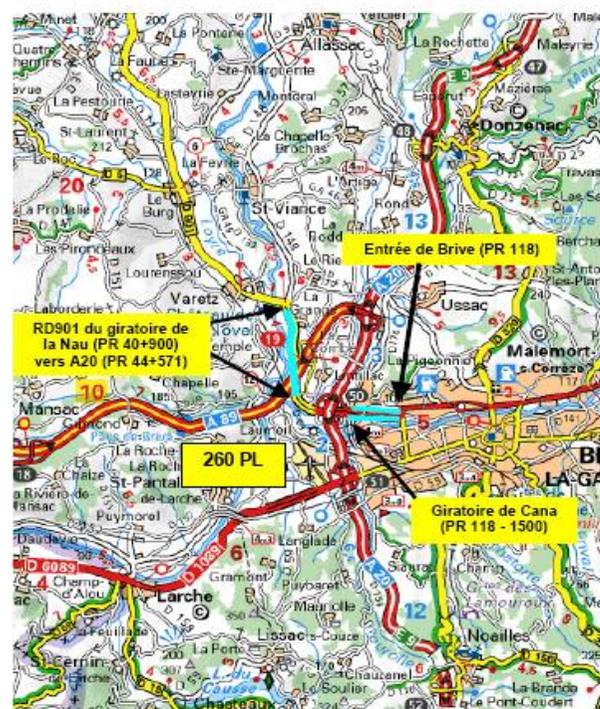
Nota : Dans le cas d'activation de plusieurs zones de stockage PL successives sur un axe, les transports de voyageurs et d'animaux vivants pourront circuler jusqu'à la zone de stockage la plus proche de la zone perturbée, où ils bénéficieront de mesures d'accompagnement vers la ville la plus proche.

Assistance aux Chauffeurs

Ces procédures seront précisées par les services départementaux concernés en application des principes généraux définis au § 1.4 du PISO.

Stockage des PL hors axe A20 avec déviation du trafic VL

Plan de situation



Action des services

- DIR Centre Ouest**
CIGT A20 : 05 55 30 90 80
- 1 - Annonce sur PMV et Radio Trafic de la coupure de A20 à Brive et du délestage du trafic à la sortie 50.
 - 2 - Pose la signalisation de sortie obligatoire à l'amont de la sortie 50 (neutralisation des voies)
- Conseil Général 19**
Tél : 24h/24 : 05 55 93 72 34
- 3 - Pose la signalisation de déviation de la RD 1089 par la RD 901 entre Cana et l'agglomération de Brive.
- CORG 19**
Tél : 05.55.21.50.95
- 4 - Gendarmerie prend position sur le giratoire Ouest de Cana et trie les véhicules :
 - PL dirigés sur la RN 89 pour stockage
 - Les autres véhicules reprennent l'A 20
- DDSP 19**
Tél : 05.55.21.72.00
- 5 - Police assure le stockage des PL sur les voies de la RD1089 (1 voie de gauche du sens Brive-Cana, puis sur voie de gauche du sens Cana-Brive), et maintien sa présence en tête du stockage côté Brive.
 - 6 - Gendarmerie oriente vers Varetz et assure le stockage des PL sur la voie de la RD901 (voie de gauche sens Varetz-Cana, après retournement au giratoire de La Nau), et maintient sa présence en tête du stockage côté giratoire de Cana Ouest et Est pour le sens Paris - Province, Est pour le sens Province - Paris.

Notes : Le mode opératoire de mise en œuvre du stockage pourra être adapté aux exigences de la situation.

Lieu de stockage

Sur RD 1089 (ex RN89) à partir du diffuseur n°50 de Brive
Sur RD 901 à partir du giratoire de La Nau (Commune de Varetz) vers diffuseur n°50 - accès par diffuseur n°50

Délai de mise en œuvre = 2 h 00

Stockage des Poids-Lourds

Sens	Vierzon - Montauban	Montauban - Vierzon	
Début du stockage	RD10 RD 901 118 40+900	118 40+900	- Hauteur du giratoire de Cana - Giratoire de La Nau (Varetz)
Fin du stockage	RD1089 RD 901 118 44+571	118 44+571	- Hauteur du giratoire de Cana - Giratoire de Cana
Nombre de voies circulées	1	1	Sens Cana - Brive
Nombre de file de PL stockés	3	3	Sur 1 voie de gauche RD1089 sens Brive - Cana puis sur 1 voie de gauche sens Cana-Brive puis 1 voie de gauche RD901 de La Nau - Cana
Capacité PL	260	260	
TMJA 2007	15 500	15 500	
TMH PL (22h00 / 6h00)	85	65	Moyenne PL hiver 2007/08
TMH PL (6h00 / 22h00)	140	135	Moyenne PL hiver 2007/08
Temps de stockage (22h00 / 6h00)	3 h 00	4 h 00	Valeur théorique
Temps de stockage (6h00 / 22h00)	2 h 00	2 h 00	Valeur théorique
Point d'alerte	Dès remplissage des 2 voies de stockage sur RD1089		Gendarmerie avertit le PC zonal

Dispositions particulières :

Dès que le point d'alerte sera atteint, activation de la mesure amont de gestion des PL du PISO.
Dès saturation de la zone : Demi-tour aux PL / Ech. N° 50

Véhicules particuliers

Type de véhicule	Consignes
Transport de voyageurs	Traités comme les VL
Transport Animaux vivants	Traités comme les VL
MD	Stockage avec les autres PL.

Nota : Dans le cas d'activation de plusieurs zones de stockage PL successives sur un axe, les transports de voyageurs et d'animaux vivants pourront circuler jusqu'à la zone de stockage la plus proche de la zone perturbée, où ils bénéficieront de mesures d'accompagnement vers la ville la plus proche.

Points singuliers

Désignation	2 Sens
Portail de services	Néant
Poste d'appel d'urgence (PAU)	Néant
Interruption Terre Plein Central (ITPC)	Néant
Aire de repos	Néant

Dispositif de Communication

PMV sur A20 sens Vierzon - Montauban
PMV sur A20 sens Montauban - Vierzon
Radio : France Bleu Limousin

Déviation des VL

	Sens Vierzon-Montauban	Sens Montauban -Vierzon
Point de sortie :	bretelle de sortie diffuseur 50	bretelle de sortie diffuseur 50
Itinéraire emprunté :	girat de Cana Ouest - Est - RD1089 puis pour RD901	giratoire de Cana Est - RD1089 girat de Cana Est - Ouest- RD901
Point d'entrée :	bretelle d'entrée diffuseur 50	bretelle d'entrée diffuseur 50
Échangeur à fermer :	Néant.	Néant

Assistance aux Chauffeurs

Ces procédures seront précisées par les services départementaux concernés en application des principes généraux définis au § 1.4 du PISO.

Stockage des PL pleine voie sans déviation du trafic VL

Plan de situation



Action des services



EDSR du Lot
Tél : 05 65 23 55 80

- Tri des PL/VL sur la section courante.
- Présence en tête de stockage (PR362,5) pour éviter redémarrage.



ASF PC REGION Brive
Tél : 05 55 87 84 00

- Pose d'une signalisation voie lente du PR 370.5 au PR 362.5
- Protection bouchon stockage PL
- Mise à disposition de dépliants au péage (dans des distributeurs).

Nota : Le mode opératoire de mise en œuvre du stockage pourra être adapté aux exigences de la situation.

Points singuliers

Désignation	Sens Montauban / Vierzon
Portail de services	PR 359,1 / 362,0 / 368,7
Poste d'appel d'urgence (PAU)	PR : 362 / 363,6 / 365,2 / 367 / 367,8 / 369,9
Interruption Terre Plein Central (ITPC)	PR : 360,7 / 362 / 363,8 / 365,5 / 367,8 / 369,9
Aire de repos	Aire de la Combe Tréboulou

Dispositif de Communication

PMV : PR 377,4 / 414,3
PMV Gare: Caussade, Cahors Sud et Montauban Nord
Radio : 107.7 FM

SECTION :

Échangeur n°58	Cahors Sud	(PR 374,1)
Échangeur n°57	Cahors Nord	(PR 351,4)

Délai de mise en œuvre = 2 h 00

Stockage des Poids-Lourds

Début du stockage	362,5	
Fin du stockage	370,5	
Nombre de voies circulées	1	Sur voir de gauche
Nombre de file de PL stockés	1	Stockage sur BAU
Capacité PL	400	
TMJA 2007	6 888	
TMH PL (22h00 / 6h00)	22	Moyenne PL hiver 2007/08
TMH PL (6h00 / 22h00)	50	Moyenne PL hiver 2007/08
Temps de stockage (22h00 / 6h00)	> 8 h	Valeur théorique
Temps de stockage (6h00 / 22h00)	8 h	Valeur théorique
PR d'alerte	368,5	Gendarmerie avertit le PC zonal

Dispositions particulières :

Dès que le PR d'alerte sera atteint, activation de la mesure amont de gestion des PL du PISO.

Traitement des VL

Après la section concernée par le tri VL/PL et la zone de stockage PL, les VL continuent sur l'autoroute

Véhicules particuliers

Type de véhicule	Consignes
Transport de voyageurs	Traités comme les VL
Transport Animaux vivants	Traités comme les VL
TMD	Stockage sur BAU avec les autres PL

Nota : Dans le cas d'activation de plusieurs zones de stockage PL successives sur un axe, les transports de voyageurs et d'animaux vivants pourront circuler jusqu'à la zone de stockage la plus proche de la zone perturbée, où ils bénéficieront de mesures d'accompagnement vers la ville la plus proche.

Assistance aux Chauffeurs

Ces procédures seront précisées par les services départementaux concernés en application des principes généraux définis au § 1.4 du PISO.

Stockage des PL voie sans déviation du trafic VL

Plan de situation



Action des services



CORQ 24 : 05 53 02 71 05
PA La Bachellerie : 05 53 51 76 44

- Interception des PL à la barrière de péage et accompagnement des PL vers la zone de stockage
- Présence sur zone de stockage pour faire entrer les PL et éviter le redémarrage.



ASF PC REGION Brive
Tél: 05 55 87 84 00

- Pose d'une signalisation voie lente du PR 158 au PR 162.
- Protection éventuelle queue de bouchon.
- Diffuse l'information sur A89.

Nota : Le mode opératoire de mise en œuvre du stockage pourra être adapté aux exigences de la situation.

Points singuliers

Désignation	Sens Bordeaux / Brive
Portail de services	Néant
Poste d'appel d'urgence (PAU)	PR : 158.7 / 160.7 / 161.7
Interruption Terre Plein Central (ITPC)	PR : 158.5 / 160.6
Services	Sanitaires à la BPV de THENON

SECTION : **Barrière de péage de Thenon**
Échangeur n°18 - Mansac Terrasson

Délai de mise en œuvre = 2 h 00

Stockage des Poids-Lourds

Début du stockage	162	Stockage PL sur 4 km
Fin du stockage	158	
Nombre de voies circulées	1	Stockage sur BAU
Nombre de file de PL stockés	1	
Capacité PL	200	
TMJA 2007	3 865	
TMH PL (22h00 / 6h00)	6	Moyenne PL hiver 2007/08
TMH PL (6h00 / 22h00)	17	Moyenne PL hiver 2007/08
Temps de stockage (22h00 / 6h00)	> 8h	Valeur théorique
Temps de stockage (6h00 / 22h00)	> 8h	Valeur théorique
PR d'alerte	157	Gendarmerie avertit le PC zonal

Dispositions particulières :

Dès que le PR d'alerte sera atteint, la mesure amont du PISO sera activée.

Traitement des VL

Après la section concernée par le tri VL/PL et le stockage PL, les VL continuent sur A89.

Véhicules particuliers

Type de véhicule	Consignes
Transport de voyageurs	Traités comme les VL
Transport Animaux vivants	Traités comme les VL
TMD	Stockage avec les autres PL.

Nota : Dans le cas d'activation de plusieurs zones de stockage PL successives sur un axe, les transports de voyageurs et d'animaux vivants pourront circuler jusqu'à la zone de stockage la plus proche de la zone perturbée, où ils bénéficieront de mesures d'accompagnement vers la ville la plus proche.

Assistance aux Chauffeurs

Ces procédures seront précisées par les services départementaux concernés en application des principes généraux définis au § 1.4 du PISO.

Dispositif de Communication

PMV section couvrante : PR 155,15
PMV Gares : gare demi diffuseur de Thenon (vers Brive)
Radio 107.7 FM

Division

Sécurité, Exploitation,
Information Routières

Centre d'Études

Techniques

de l'Équipement

du Sud-Ouest

**Rue Pierre Ramond
Caupian
BP 10
33166
Saint-Médard-en-Jalles
Cedex
Téléphone :
05 56 70 66 33
télécopie :
05 56 70 67 33**